

Lapeyrouse

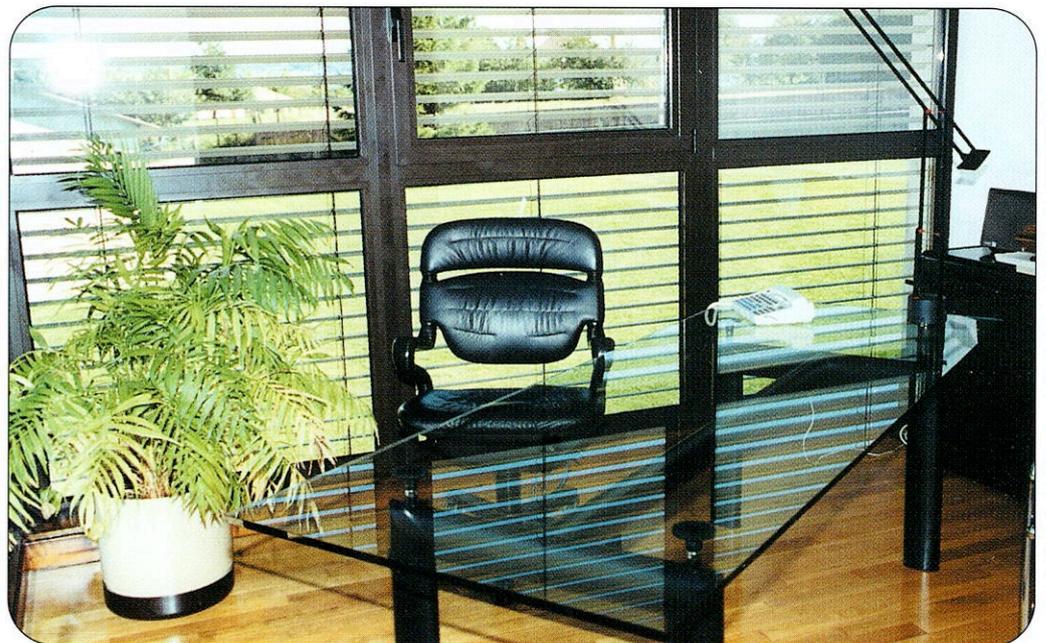


*informations
municipales*



Après la tempête,
le débardage
avec les
cheveaux

Mairie :
Un lieu de travail et
d'accueil agréable



De nouveaux
chalets
de grande qualité



LAPEYROUSE

2000

Population : 598 hab

Canton MONTAIGUT
Arrondissement RIOM
Département PUY-DE-DOME

REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE

Diffusée gratuitement

Rédaction - Documentation
Diffusion

MAIRIE DE LAPEYROUSE
☎ 04-73-52-00-79
Télécopie 04-73-52-03-89

Jours d'ouverture

LUNDI)
MARDI) 14 H-17 H
JEUDI)
VENDREDI)
SAMEDI 8 H 30-12 H
14 H-16H30

- Mot du Maire
- Budget
- Réalisations
- Projets
- Etat civil

Le Mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dans quelques jours, nous allons entrer dans le 21^{ème} siècle et le 3^{ème} millénaire et pour beaucoup d'entre nous ces dates mythiques ont constitué des rêves de jeunesse porteurs d'espérances, d'ambitions, mais aussi d'une vision de la réalité plus mélancolique : nous serions déjà vieux.

C'est arrivé ! C'est maintenant et j'ai envie de vous dire à toutes et à tous, ne sommes-nous pas dans nos cœurs et nos pensées toujours aussi jeunes, n'avons-nous pas toujours le même espoir face à l'avenir.

Alors, à vous les jeunes du temps présent, n'hésitez pas à prendre votre destin en mains, profitez de l'instant pour apprendre, découvrir, rencontrer, échanger, bref vivre au quotidien et préparer le futur.

N'ayez nulle crainte de prendre la vie à bras le corps, surtout ne freinez jamais votre envie de projets.

Sachez être ouverts à vos camarades d'école, respecter les différences et vous enrichir de cette diversité.

Partez et allez à la découverte de notre beau pays, de l'Europe et du monde entier.

Que vos regards retiennent les images de ces paysages si différents et de ces peuples de rencontre.

Vous reviendrez apaisés mais plus fort de votre quête, prêts à accueillir à votre tour votre semblable et lui manifester cette solidarité d'un monde meilleur parce que plus fraternel.

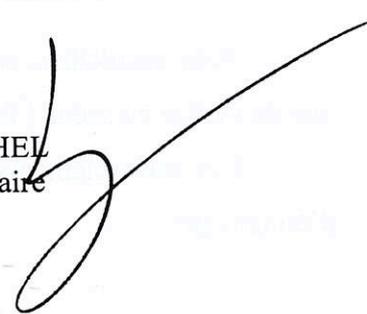
Soyez d'inlassables bâtisseurs de paix.

Vous retiendrez, j'en suis certain, que vous faites partie de ceux qui ont la chance de vivre dans un pays où chacun peut s'exprimer et où la richesse est abondante même si elle doit être mieux partagée.

Ce sera votre combat.

Votre maire vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse nouvelle année.

Jean MICHEL
Député-Maire



Un printemps enrichissant pour l'école

Le RPI accueille cette année 76 élèves dont 8 originaires de Buxières :

- 19 élèves de 2,3 et 4 ans avec Suzanne Gauvin et Bénédicte Mercier.
- 21 élèves de grande section et cours préparatoire avec Maryline Moulin.
- 17 élèves de cours élémentaire avec Anne-Gaëlle Remuzon
- 19 élèves de cours moyen avec Catherine Batisse à Buxières.

Suite à notre projet d'école, l'île de la Réunion a donc été le moteur de nos travaux durant toute l'année scolaire.

Source de motivation, elle a engendré l'enthousiasme des enfants et leur soif de découvrir.

A travers elle, les enfants ont pu :

- apprendre à respecter et tolérer les autres par la connaissance de la diversité des peuples réunionnais,
- découvrir un autre environnement : les fruits tropicaux, le lagon, la canne à sucre, le caméléon...
- développer un esprit de comparaison : coutumes, langue (créole), musique (maloya et séga), danse (biguine)...

Ce thème, ô combien riche en couleurs, a su animer la curiosité des enfants : curiosité d'apprendre, curiosité de savoir, curiosité de l'autre.

Grâce à tout cela, une nouvelle fenêtre s'est ouverte vers l'extérieur, dans la tête de nos petits Lapeyrousiens.

Ce petit pas, ajouté aux activités quotidiennes, mène nos enfants à la citoyenneté.

Le printemps avant l'heure :

Pour ensoleiller, colorer, égayer et animer toutes nos recherches, quoi de plus logique que de mettre en scène l'île de la Réunion dans notre spectacle annuel !

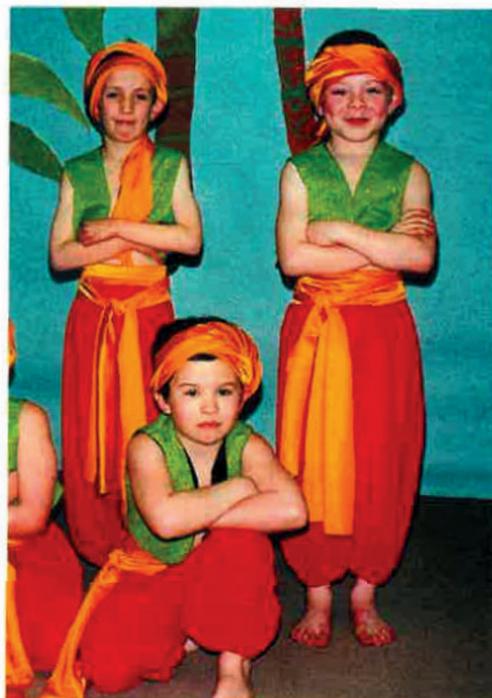
Les remerciements chaleureux du public prouvent encore une fois le choix judicieux d'un tel sujet.



Les navigateurs



Biguine



Danse du feu

Le printemps de l'environnement :

Découvrir, s'ouvrir à d'autres milieux est indispensable pour apprendre à tolérer, respecter les autres et ce qui les entoure. Mais n'oublions pas notre environnement proche.

Aussi, des petits jusqu'aux grands, l'école a encore dit présent et a mené plusieurs actions pour le respect et l'amélioration de celui-ci.

En effet, les élèves de maternelle ont fait des plantations qui ont ainsi permis de fleurir l'école.

Les élèves de primaires ont fabriqué des nichoirs avec des éléments naturels et qui furent placés dans les haies autour du plan d'eau.

De même, suite à une action de ramassage des objets encombrants par la Mairie, les enfants ont pris conscience de la nécessité du traitement des déchets. Il en a suivi une enquête auprès des employés communaux, une observation attentive autour de leur habitat, une documentation sur le recyclage des déchets via l'utilisation d'un CD-rom.





Les élèves en ont conclu :

**Protégeons la nature et utilisons correctement
les poubelles et les containers mis à disposition de tous !**

Le printemps, c'est aussi l'arrivage de nouveaux équipements à l'école :

Nous avons reçu un nouvel ordinateur, un scanner et une imprimante. Ce matériel permettra aux enfants d'aborder différemment les thèmes étudiés en classe. Il est aussi lui-même une source d'apprentissage à privilégier en regard de l'évolution de la société actuelle.

De plus, nos petits Lapeyrousiens s'ouvrent une nouvelle porte vers l'extérieur : Internet arrive à l'école. Cet outil sera aussi un moyen d'échanger, de communiquer, de s'exprimer. Voilà ici résumé le sujet de notre nouveau projet d'école !

Parions ensemble que l'enjeu crucial du troisième millénaire, initiation à la tolérance envers la différence, sera à nouveau respecté !



LE BUDGET

DEPENSES

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	REPARTITION
FOURNITURES (scolaires, de bureau, eau électricité, combustibles, carburants, petit matériel, voirie...)	332 400	8.57 %
SERVICES EXTERIEURS (loyers, entretien de bâtiments, voirie, matériel, assurances...)	248 500	6.41 %
AUTRES SERVICES (indemnité comptable, fêtes et cérémonies, publications, transport scolaire, timbres, téléphone, impôts...)	193 600	4.99 %
FRAIS DE PERSONNEL (titulaires, CES, CEC, intervenants, MNS, gestionnaires camping...) charges sociales...	974 500	21.95 %
AUTRES CHARGES (indemnités élus, aide sociale, service incendie, frais SICTOM, CES, SMADC, EPF-SMAF, subventions)	744 900	19.20 %
CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES	496 341	12.79 %
VIREMENT A SECTION INVESTISSEMENT	889 284	22.92 %

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	REPARTITION
Immobilisations corporelles (acquisition de terrain, friteuse, ordinateur école, tracteur, équipement chalets...)	398 327	5.78 %
Immobilisations en cours (travaux bâtiments, voirie, chalets, Mairie, traverse Bourg...)	5 606 607	81.32 %
Emprunts	885 000	12.83 %
Remboursement EPF-SMAF	4 740	0.07 %

LE BUDGET

RECETTES

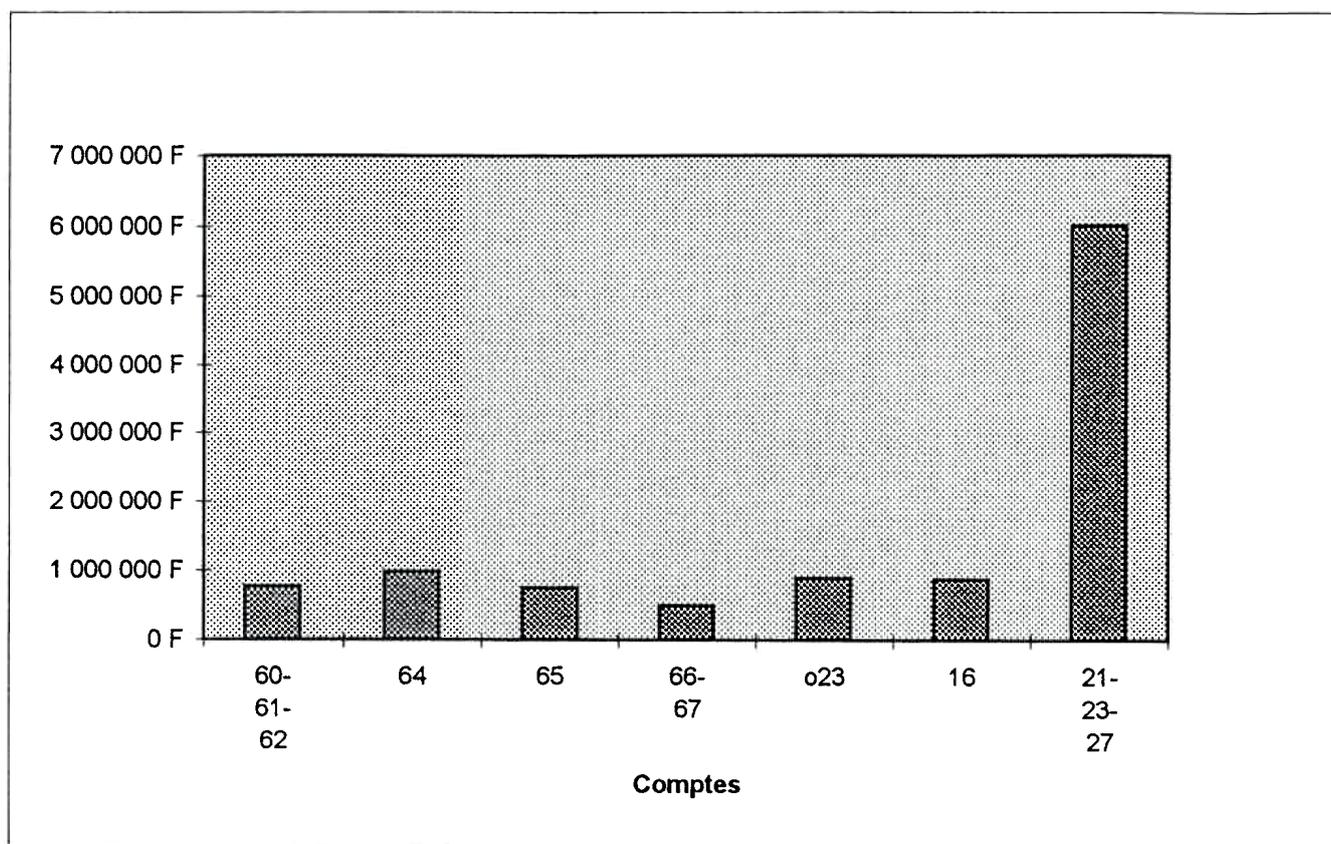
FONCTIONNEMENT

RECETTES	MONTANT	REPARTITION
PRODUITS DIVERS (concessions cimetièrre, photocopies, pêche, tennis, camping, VTT)	132 000	3.40 %
IMPOTS ET TAXES (contributions directes barrières, permis de chasser...)	1 574 956	40.60 %
DOTATIONS - SUBVENTIONS	1 562 528	40.28 %
AUTRES PRODUITS (buvette, locations appartements, chalets, CNASEA, etc...)	610 041	15.72 %

INVESTISSEMENT

RECETTES	MONTANT	REPARTITION
SUBVENTIONS	3 930 240	61.51 %
EMPRUNTS	1 560 000	24.42 %
DOTATIONS	9 766	0.15 %
VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	889 284	13.92 %

DEPENSES



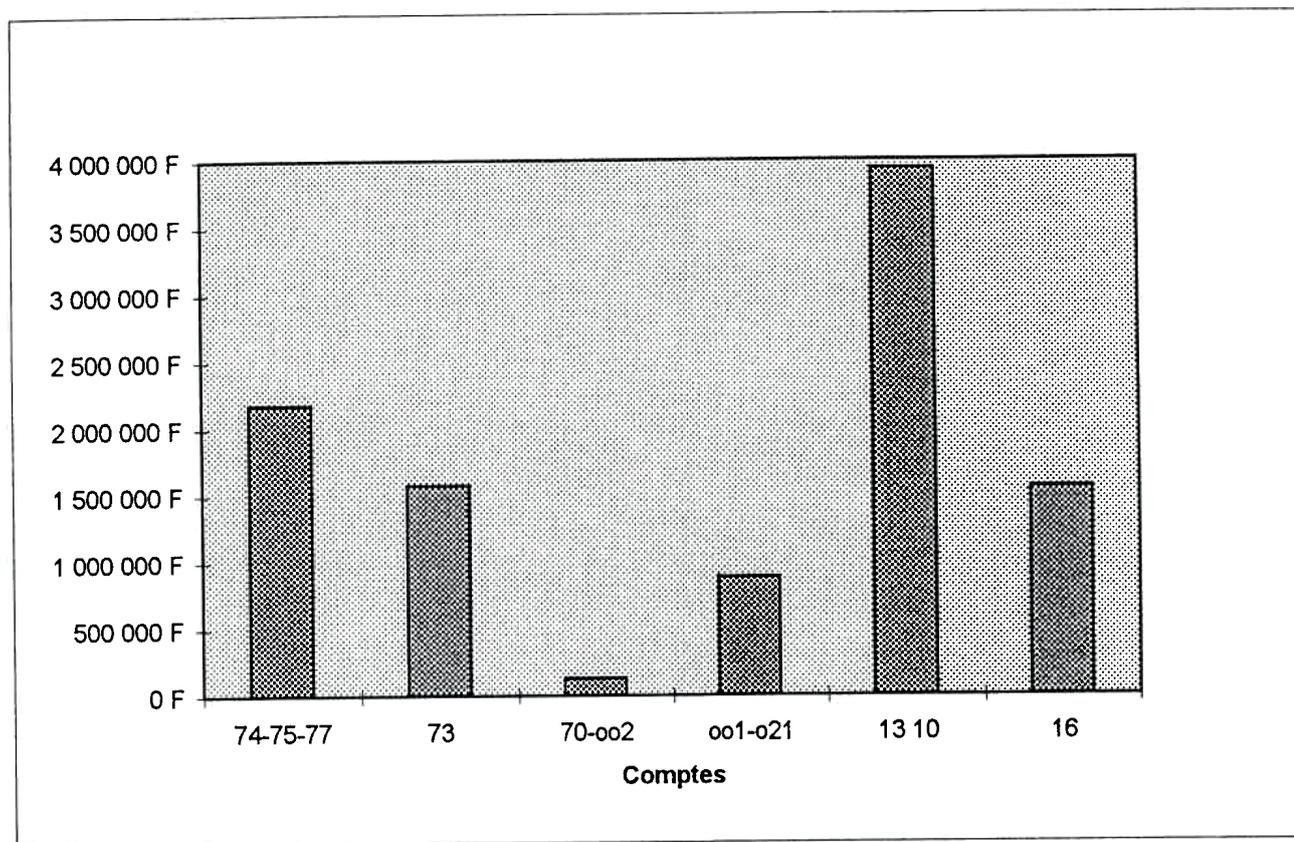
FONCTIONNEMENT

Comptes	Description	Montant (F)
60	fournitures scolaires, de bureau, combustibles, eau, gaz, électricité	332 400 F
61	services extérieurs : loyers, entretien bâtiments, voirie, matériel, assurances	248 500 F
62	autres services : indemnité comptable, fêtes et cérémonies, publicité, transports, timbres, téléphone, impôts	193 600 F
64	charges de personnel : salaires charges sociales	736 500 F 238 000 F
65	autres charges : indemnités élus, aide sociale, service incendie, SICTOM, CES, SMADC, EPF-Smaf	744 900 F
66	charges financières : intérêts des emprunts	330 300 F
67	charges exceptionnelles : jouets, etc...	166 041 F
o23	virement à la section d'investissement	889 284 F

INVESTISSEMENT

Comptes :	Description	Montant (F)
16	Remboursement d'emprunts SIEG - EDF SMAF	885 000 F
21	acquisition terrain, friteuse, ordinateur, tracteur, équipement chalet	398 327 F
23	travaux bâtiments, voirie, chalets, Mairie, traverse Bourg	5 606 607 F
27	remboursement EPF-SMAF	4 740 F

RECETTES



FONCTIONNEMENT

Comptes :	70 produits divers : concession, photocopies, pêche, tennis camping, VTT	132 000 F
	73 impôts et taxes : contributions directes, barrières, permis de chasser	1 574 956 F
	74 dotations, subventions	1 562 528 F
	75 autres produits : buvette, locations appartements, chalets CNASEA	421 500 F
	77 produits exceptionnels	188 541 F

INVESTISSEMENT

Comptes :	13 Subventions	3 930 240 F
	16 emprunts	1 560 000 F
	10 dotations	9 766 F
	021 virement de la section de fonctionnement	889 284 F

SUBVENTIONS

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS OBTENUES PAR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2000

SUBVENTION DE L'ETAT

• Place	230 000 F
• Traverse du Bourg	850 000 F
• DGE Bourg	958 000 F

SUBVENTION DU DEPARTEMENT

• Acquisition de matériel	56 000 F
• Traverse du Bourg	450 000 F

AGENCE DE L'EAU

• Assainissement	64 200 F
------------------	----------

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

• prestation service enfance	100 455 F
------------------------------	-----------

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2000

• Cantine scolaire	50 000 F
• Coopérative scolaire	10 500 F
• Association de gestion du bar buvette	4 000 F
• Union sportive	8 000 F
• Fanfare de Montaigut	2 500 F
• Comité des fêtes	4 000 F
• Amicale des anciens de Lapeyrouse-Buxières	2 000 F
• Foyer culturel laïc	2 000 F
• Lapeyrouse-animation	2 000 F
• La clé des champs	2 000 F
• La clé des champs (CAF)	100 455 F
• La clé des champs (emploi jeune)	15 000 F
• Les amis du cheval de Lapeyrouse	2 000 F
• CATM-PG	4 000 F
• Lutte contre le cancer	1 100 F
• Société de chasse La Lapeyrousienne	1 000 F
• Œuvre des pupilles	1 000 F
• Groupement de défense contre ennemis des cultures	1 000 F

IMPOTS

NATURE DES TAXES	MONTANT REEL	DEPARTEMENT	COMMUNE SYNDICAT	REGION	TAXE SPECIALE D'EQUIPEMENT	TAXES ANNEXES
TAXE D'HABITATION	411 410	134 596	234 508	40 812	1494	
TAXE FONCIERE PROPRIETES BATIES	683 651	179 203	452 685	49 898	1865	
TAXE FONCIERE PROPRIETES NON BATIES	827 513	3 533	623 796	1 130	76	198 978
TAXE PROFESSIONNELLE	335133	89285	195 127	28 427	1031	21 263
TOTAL	2 257 707	406 617	1 506 116	120 267	4 466	220 241

Les taxes annexes comprennent :

- pour le non bâti, la taxe pour la Chambre d'Agriculture (198 978 F)
- pour la taxe professionnelle, les montants perçus pour la Chambre des Métiers (droit additionnel 406 F, droit fixe 6230 F, promotion artisanat 620 F, formation continue 5120 F) et la Chambre de Commerce et d'Industrie (8887 F)

La masse globale des impôts prélevés sur la commune au cours de l'année 2000 s'est élevée à la somme de 2 257 707 F, montant supérieur à celui prélevé en 1999 (2 246 770 F) soit une hausse de 0.48 %.

La part communale est passée de 1 504 431 F en 1999 à 1 506 116 F en 2000 soit une augmentation de 0.11 %.

- la part communale de la taxe d'habitation progresse de 14 410 F soit une hausse de 6.54 %.
- la taxe sur les propriétés bâties passe de 443 523 F en 1999 à 452 685 F en 2000, soit une progression de 2.06 %.
- la taxe sur les propriétés non bâties passe de 617 866 F en 1999 à 623 796 F en 2000, soit une augmentation de 0.95 %
- la taxe professionnelle passe, quant à elle, de 222 944 F en 1999 à 195 127 F en 2000, soit une diminution de 14.25 %.

Les taxes annexes qui comprennent notamment les frais de Chambre d'Agriculture ainsi que les montants perçus par la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce et d'Industrie sont passées de 214 319 F en 1999 à 220 241 F en 2000 soit une hausse de 2.76 %.



**ENTREPRISE SPECIALISÉE EAU ET
ASSAINISSEMENT**

TITULAIRE DU LABEL DE QUALITÉ

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS DANS LE DOMAINE DE LA
COLLECTE DES EAUX USEES, DES EAUX PLUVIALES.

AU SERVICE DES SYNDICATS D'ADDUCTION D'EAU POTABLE
DANS LES DOMAINES :

- * DE LA CONSTRUCTION DES RESEAUX
- * DES EQUIPEMENTS DE RESERVOIR
- * DU NETTOYAGE DE CANALISATION
- * DU GENIE CIVIL SE RAPPORTANT A CES OUVRAGES

TRAVAUX PUBLICS - CANALISATION - EAU - ASSAINISSEMENT

ZA du Max - 03630 DÉSSERTINES - Tél : 04 70 03 42 58 - Fax : 04 70 64 29 01
SA au capital de 1 000 000 Frs - RC Montluçon B 338 337 025

REALISATIONS

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BOURG

Le projet d'aménagement du Bourg est rentré en phase active en cette année 2000.

Le cabinet d'architecture Denis AMEIL retenu pour élaborer le projet a établi l'entier dossier qui se décomposera en définitive en deux tranches opérationnelles :

- L'une en cours d'exécution, programme 2000, a trait à l'aménagement de la traverse entre l'entrée Ouest, côté Maison Rouge, jusqu'au futur rond-point entrée Est plan d'eau
- L'autre sera réalisée l'an prochain et concernera le rond-point de l'entrée du plan d'eau (vers chemin de la Cabignolle) ainsi que l'aménagement paysager sur toute la partie de terrain qui borde le CD 998 et comprise entre la voirie départementale et le plan d'eau proprement dit, de même que l'entrée en face du garage PERRIN avec prolongation de l'aménagement jusqu'au carrefour de La Loge.



Un appel d'offres a été effectué pour le dossier global et donne le résultat suivant :

■ SARL MONTEIL- COLAS-SUD-OUEST- SANCHEZ	
• tranche 1	1 402 234.41 F TTC
• tranche 2	1 240 702.89 F TTC
• tranche 3	2 714 965.81 F TTC
■ Société TREYVE Paysages	
• tranche ferme	125 533.02 F TTC
• tranche conditionnelle	160 458.78 F TTC

Le financement de l'opération est effectué de la manière suivante :

1 ^{ère} tranche 2000 : honoraires	265 316.00 F
tranche ferme	1 480 968.00 F
tranche conditionnelle	1 254 240.00 F
eaux pluviales	482 400.00 F
Recettes :	
subvention Réserve	850 000.00 F
Département	450 000.00 F
DGE	958 000.00 F
Emprunt	1 000 000.00 F
Autofinancement	

Bien entendu, s'agissant de dépenses toutes taxes, la commune récupérera la TVA et devrait donc percevoir à ce titre, en 2002, la somme de 595 000 F.



Dans le cadre de l'exécution de ces travaux, la commune en a profité pour procéder à la réfection totale sous voirie de l'alimentation en eau potable, les travaux étant à la charge du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Communes de Sioule et Morge. Le coût de ces travaux a été estimé à la somme de 748 910.68 F TTC.

C'est l'entreprise BARBIERO qui a été retenue par le Syndicat qui supportera l'intégralité du coût, la commune n'ayant rien à payer.



De surcroît, la commune a décidé, comme elle l'avait fait pour l'aménagement de la première partie du Bourg, d'établir un réseau séparatif en ce qui concerne l'assainissement avec prolongation du réseau jusqu'à l'entrée Ouest du Bourg « Les Amiraux », ce qui permettrait d'envisager ultérieurement une liaison du tout à l'égout avec La Maison Rouge.

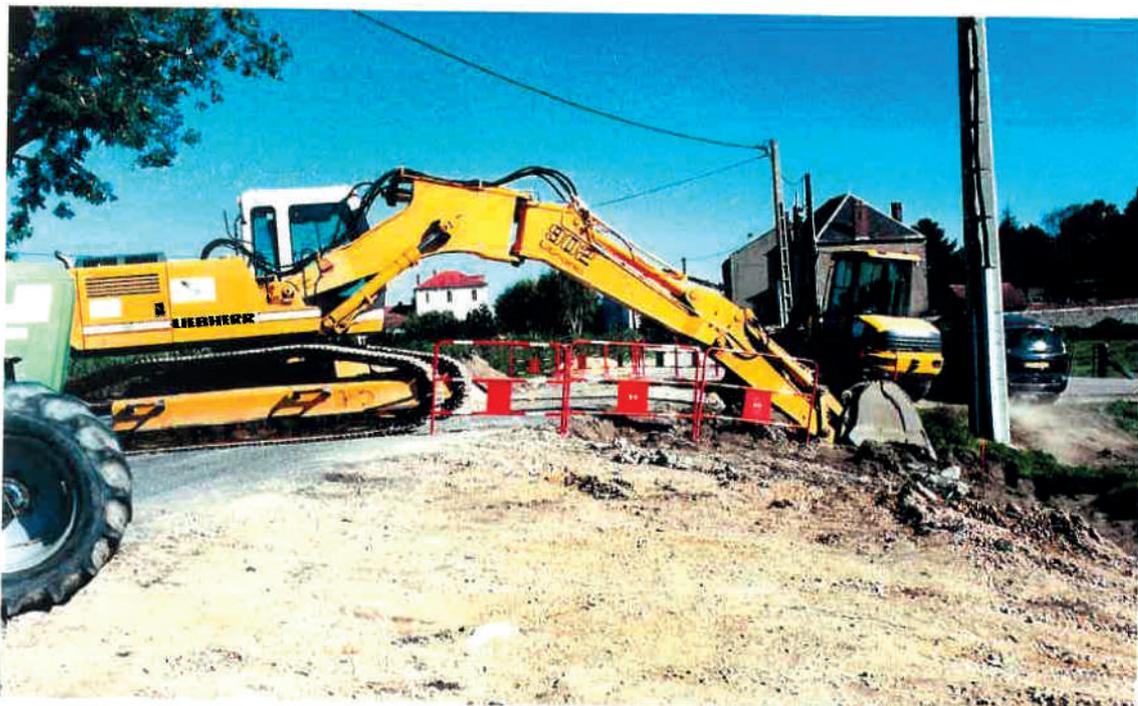
Le projet a été élaboré par le Bureau d'Etudes REUR de COMMENTRY et son directeur Monsieur VAN OBBERGEN. Il a fait l'objet également d'un appel d'offres.

Le coût des travaux est le suivant :

- tranche ferme
- tranche conditionnelle

654 176.61 F
500 839.74 F

C'est l'entreprise BARBIERO de DESERTINES qui a été l'entreprise la moins disante et déclarée adjudicataire de cet appel d'offres. Les travaux ont débuté le 15 mai 2000 et se sont terminés le 30 octobre.



Dans le cadre de ces travaux, un nouveau réseau a été posé pour recevoir les eaux usées. Tous les branchements ont été également refaits, l'ancien réseau s'est vu affecté à la réception des eaux pluviales.

Le financement de l'opération s'est fait de la manière suivante :

• subvention du Département	192 000.00 F
• subvention Agence de l'eau	64 200.00 F
• emprunt	400 000.00 F

Il est certain que ces travaux ont apporté d'importantes perturbations à la vie locale. L'ampleur du projet et de l'emprise, la réfection totale de l'alimentation en eau potable, de l'assainissement, l'enfouissement des réseaux d'électricité et téléphone ont fait que l'accès à notre Bourg a été très difficile du mois de juillet à la fin de l'année. Des désagréments ont été ressentis notamment par nos commerçants tant la boulangerie, le multiple rural, le bar-tabac que par notre garagiste. Espérons que tout ceci ne sera qu'un mauvais souvenir en cette fin d'année et que notre traverse ait son nouveau visage en début d'année prochaine.

AMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Votre Conseil Municipal avait décidé, en 1999, qu'il serait procédé à l'aménagement du 1^{er} étage de la Mairie comprenant le secrétariat de Mairie, le secrétariat du SIAEP de Sioule et Morge, la salle du Conseil Municipal, le bureau du Maire ainsi que l'aménagement d'une salle pour la bibliothèque et la consultation du cadastre et enfin une salle d'archives digne de ce nom.

C'est le cabinet Claude CHAVAROT de CHAMALIERES qui a été retenu et il a été procédé à un appel d'offres qui a donné les résultats suivants :

- | | | |
|--|-------------------------|------------------|
| • Lot 1 : Démolition, maçonnerie, carrelage | Entreprise PERRIN-COLAS | 41 525.12 F TTC |
| • Lot 2 : Charpente - Couverture | Entreprise LECUYER | 18 026.11 F TTC |
| • Lot 3 : Menuiserie Extérieure Alu Vitrerie | Miroiterie de La Loue | 77 412.30 F TTC |
| • Lot 4 : Menuiserie Intérieure Bois | Entreprise LECUYER | 58 661.41 F TTC |
| • Lot 5 : Plâtrerie Peinture Sols Collés | Entreprise DESSEAUVE | 165 815.83 F TTC |
| • Lot 6 : Chauffage Ventilation | Entreprise DOLE | 31 690.41 F TTC |
| • Lot 7 : Electricité | Entreprise BOISSONNET | 41 010.84 F TTC |

Les honoraires d'architecte s'élèvent à la somme de 43 416.00 F.



La commune bénéficie de diverses subventions :

- département 82 500.00 F
- DGE 75 900.00 F
- Réserve 140 000.00 F

L'exécution des travaux, il convient de le souligner, a été remarquable.

Ils ont commencé le 5 juin et se sont terminés le 4 août.

Bravo et encore merci à Monsieur NEBODON du Cabinet CHAVAROT, aux entreprises qui ont bien travaillé et avec célérité.



Ces travaux ont nécessité le déménagement du secrétariat de mairie et secrétariat de Sioule et Morge qui se sont trouvés, durant les vacances scolaires, dans la salle du rez-de-chaussée.

Là aussi, perturbations mais quelle joie de trouver des locaux transformés et ô combien agréables.

Ils doivent permettre un très bon accueil de nos concitoyens dans cet espace rénové, chaleureux et lumineux.



Il s'agit de la Maison Commune, elle appartient à tous les Lapeyrousiens et Lapeyrousiennes, elle est le reflet de la vie de la commune, elle connaît vos joies et vos peines, événements heureux et malheureux, chaque acte de l'état civil retraçant tous ces événements.

Notre secrétaire sera là pour vous accueillir dans cet espace rénové et pour répondre à chacun ou lui donner les documents sollicités. De son côté, la secrétaire du syndicat Sioule et Morge retrouvera un plus grand espace avec les meubles de rangement nécessaires à la vie de 53 communes regroupées au sein du SIAEP de Sioule et Morge.

CONSTRUCTION DE 3 CHALETS

Lors de la parution de notre dernier bulletin municipal, nous n'avions qu'une photo des fondations de nos trois nouveaux chalets.

Les travaux ont été menés à bonne fin.

Il s'agit d'un investissement de qualité qui fait du plan d'eau de LAPEYROUSE, de son camping et de ses chalets, un lieu touristique prisé reconnu bien au delà de notre région.



C'est donc au total 6 chalets dont la commune dispose, permettant d'accueillir au moins 36 vacanciers ou résidents dans un espace de très grande qualité, chalets de bois massif avec tout le confort tant électroménager que sanitaire avec également petit salon, télévision et grande terrasse avec vue sur le plan d'eau. Le succès est au rendez-vous. Ils sont loués bien entendu l'été, de nombreuses fins de semaine en dehors de la période estivale. Les trois anciens chalets ayant été loués l'an dernier pour le réveillon, pour la Toussaint et parfois dès le printemps. Pour tous les amateurs de séjours agréables, n'hésitez pas à prendre contact dès maintenant pour faire vos réservations en Mairie, les six chalets étant déjà retenus pour le 1^{er} mai 2001.



TRAVAUX DANS BATIMENT DE L'ECOLE

Le Conseil Municipal avait pu constater la dégradation tant de l'entrée de l'école, côté classe de la directrice que du hall d'escalier desservant les appartements.

Un devis a été sollicité auprès de l'entreprise SZYMANSKI de SAINT-ELOY-LES-MINES.

Les travaux de réfection sont intervenus durant l'été et ont apporté tant un aspect nouveau que le confort nécessaire dans les lieux.



ACQUISITION DE MATERIEL

La commune a procédé à une acquisition importante rendue indispensable devant l'état d'usure du tracteur précédemment acquis avec le Syndicat Intercommunal MONTAIGUT-LAPEYROUSE.

En remplacement de l'ancien tracteur DEUTZ et après mise en concurrence, le Conseil Municipal a acquis un tracteur RENAULT type ERGOS 95 avec chargeur pour la somme de 304 453.76 F.



La commune a bénéficié d'une subvention de 50 000 F.

On peut remarquer la grande vitre côté droit permettant une visibilité impeccable sur le travail effectué.

Il est rappelé à cet effet que Pascal PERRIN, employé communal, procède régulièrement dès le printemps au fauchage des bas-côtés et dès l'automne, au broyage des bords de fossés ainsi que des haies et ceci, le long de toute la voirie communale.

Ces travaux nécessitent quatre passages successifs voire cinq sur 80 kilomètres de voirie environ soit donc au total chaque automne plus de 800 kilomètres faits par l'employé communal avec le tracteur et le broyeur.

Il est demandé aux agriculteurs ainsi qu'à chacun d'entre nous de ne point mettre de ficelles et autres objets (fil de fer, bidons, plastiques) dans les fossés, dans les haies qui ne sont là que pour détériorer le matériel et ralentir l'exécution du travail. Un minimum de discipline est nécessaire, chacun doit bien le comprendre.

ACQUISITION D'UN ORDINATEUR

Dans le cadre d'un programme élaboré par le SMADC en direction de toutes les écoles primaires de notre secteur et en liaison avec le rectorat et l'académie, il a été décidé de procéder à l'acquisition pour notre école d'un ordinateur.

Le prix de cet achat s'est élevé à la somme de 13 253.21 F.

La commune a bénéficié d'une subvention de 6 600 F.

L'ordinateur a été installé à l'école au printemps.

ACQUISITION DE CHAUDIERES

La chaudière de la Poste et celle de la Mairie ont rendu l'âme. Il était nécessaire de procéder à leur remplacement.

La commune s'est adressée à notre plombier chauffagiste local chargé de l'entretien de tout le matériel de chauffage communal.

Un devis a été établi :

- chaudière de la Poste 20 652.41 F TTC
- chaudière de la Mairie 28 368.21 F TTC

Les travaux de remplacement à la Poste ont été exécutés au mois d'octobre, ceux de la Mairie le seront au moment de la publication du bulletin.

AMENAGEMENT DE LA CASCADE

Les employés communaux avec les enfants de La Clé des Champs ont procédé à l'aménagement de la descente donnant accès à la cascade dans le bois des Sauzaies.



PROJETS

ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la traverse, il a été demandé au Syndicat Intercommunal d'Electricité du Puy De Dôme d'établir un projet d'éclairage public concernant toute la traverse.

Le chiffre s'élève à la somme de 691 000 F HT. La commune bénéficiera d'une subvention de 60 % de la part du SIEG et normalement d'une autre subvention de 20 % complémentaire dans le cadre de la dotation globale d'équipement de l'Etat.

La pose des candélabres devrait intervenir dès le début de l'année nouvelle.

AMENAGEMENT BOURG

La dernière tranche de travaux d'aménagement du Bourg sera exécutée en 2001. Elle comprendra l'aménagement du rond point de la Cabignolle, entrée du plan d'eau.

Ces travaux devraient donc permettre une sortie plus aisée du chemin de la Cabignolle sur le CD 998 et ralentir la circulation en direction du Bourg dont la traversée devrait se faire de manière plus réglementaire.

De même, les travaux d'aménagement paysager entre le CD 998 et le plan d'eau seront exécutés ainsi que l'entrée du plan d'eau côté garage et planche à voile.

De son côté, EDF et France Télécom procéderont à l'enfouissement des réseaux particulièrement disgracieux le long du plan d'eau et c'est donc une vision nouvelle qui vous sera proposée de cette partie de la commune pour les décennies à venir.

Le projet est établi par le bureau d'architecture Denis AMEIL.

Cette nouvelle tranche de travaux fera l'objet d'un appel d'offres.

AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE LA MAISON ROUGE

Le Département du Puy De Dôme a décidé d'aménager le carrefour de la Maison Rouge ô combien dangereux.

Le projet a été établi par les services départementaux de l'Equipement sous la responsabilité du vice président du Conseil Général Guy BRUNET, Maire de MENAT.

Le projet retenu est celui d'un rond-point avec priorité à gauche. Il nécessite une emprise de terrain sur différentes propriétés. Les acquisitions foncières sont en cours.

Les travaux devraient débuter en principe au printemps prochain.

Ces travaux sont en totalité à la charge du Département.

Le Conseil Municipal envisage éventuellement de profiter de l'exécution de ces travaux pour passer le réseau de tout à l'égoût sous chaussée, en prévision d'un futur raccordement avec le réseau existant.

PROGRAMME DE VOIRIE

Bien entendu, les travaux d'aménagement de la traverse ont entraîné, de par les déviations mises en place, un passage important de véhicules sur différentes voiries communales, tant la route de Chantagré que celles des Prats ou Peuchot, endommageant partiellement la voirie. C'est dans ces conditions qu'un important programme de voirie sera mis en place par le Syndicat Intercommunal de Voirie de MENAT.



- **TERRASSEMENT**
- **CANALISATION**
- **TRAVAUX ROUTIERS**
- **TRANSPORT**
- **MAINTENANCE POIDS LOURDS**

Côte de la Boule 63700 ST-ELOY-LES-MINES
Tél. 04 73 85 01 69 Télécopie 04 73 85 17 66

REFLEXION SUR L'ACTUALITE LOCALE

Les Lapeyrousiens, les habitants du Bourg et plus particulièrement les riverains de la départementale 998 seront satisfaits de l'embellissement, de l'assainissement et de la salubrité du nouveau tout à l'égoût ainsi que de la réfection de la chaussée qui en avait bien besoin.

Mais, nous voici en décembre et les travaux, commencés le 22 mai, sont loin d'être terminés et beaucoup s'en étonnent. Il y a sans doute plusieurs raisons, les plans sophistiqués qui nécessitent des mesures précises, et parfois la réfection de certains ouvrages dont le niveau doit être modifié, mais aussi le fait que certaines entreprises travaillent souvent avec des effectifs réduits (4 ou 5 personnes), d'autres qui ne se manifestent qu'épisodiquement...

Tout ceci provoque des nuisances pour tous : accès difficile et parfois impossible aux entrées de cour et de garages, circulation souvent impossible même si elle est quelque peu rétablie pendant les fins de semaine, la Poste, la Mairie, le Cimetière sont toujours difficiles à atteindre et les déviations se font par des chemins étroits et sinueux où se sont déjà produits plusieurs accidents, heureusement sans gravité, sauf pour les carrosseries . Une signalisation plus précise aurait permis aux personnes étrangères à la commune de s'y retrouver.

Il en résulte une baisse d'activité aussi bien pour la Poste que pour les quelques artisans et commerçants qui nous restent encore.

Il faut souhaiter que tous les habitants prennent conscience de la situation et fassent l'effort de venir s'approvisionner à LAPEYROUSE et de faire travailler nos artisans. Ils seront sûrs d'y trouver des marchandises de qualité et quelques professionnels compétents.

Patientons encore quelques mois et notre Bourg sera l'un des plus modernes de la région. Alors, chacun s'apercevra qu'il y fera bon vivre et séjourner.

H. G.

LE SERVICE DE GESTION POUR L'ASSAINISSEMENT AUTONOME OU INDIVIDUEL SUR LES COMMUNES DU SIAEP DE SIOULE ET MORGE

A - Introduction

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 étend les compétences et obligations des communes dans le domaine de l'assainissement au contrôle des installations autonomes.

Un service de gestion pour l'assainissement autonome indépendant du service de gestion pour l'assainissement collectif doit être mis en place par chaque commune. Rapidement, le constat suivant se fait : il n'est pas envisageable financièrement et techniquement que chaque collectivité prenne en charge un tel service.

Une solution apparaît au travers du SIAEP de Sioule et Morge doté de la compétence assainissement autonome déléguée par les communes adhérentes. Ce dernier a créé un service de gestion collectif pour l'assainissement autonome. La délégation de ce service a été confiée à la SEMERAP suite à une procédure de délégation de service public (loi SAPIN).

B - Présentation du service de gestion pour l'Assainissement Autonome.

Les missions du Service de Gestion pour l'Assainissement Autonome créé depuis juin 2000 couvrent à la fois le contrôle des installations existantes et des nouvelles installations et leur entretien.

Pour les installations existantes :

Une visite régulière sera effectuée afin d'informer les usagers sur la réglementation et le fonctionnement de leur installation, de vérifier la conformité des installations des particuliers dans leur conception et de les sensibiliser à la nécessité de l'entretien. Afin de financer ce service, une redevance fixée à 0.57 francs HT* par m³ d'eau consommée sera mise en place sur votre prochaine facture d'eau (si vous n'êtes pas raccordé ou raccordable à l'Assainissement Collectif).

Pour les installations nouvelles :

Toute nouvelle construction doit être soumise au service dès sa conception. La prestation assurée, dès la demande du permis de construire, comprend un accompagnement tout au long de la démarche de création et mise en place d'une filière d'assainissement autonome. Le service donne, en particulier, une information réglementaire et technique sur les différentes filières envisageables.

Les techniciens donnent également un avis technique sur le projet, ils procèdent au contrôle de la conception et de la réalisation des travaux. L'ensemble de cette prestation est facturée par la SEMERAP 1 000 francs HT* par dossier directement au pétitionnaire.

Le suivi des installations neuves et existantes est assuré par deux techniciens spécialisés en assainissement et fortement impliqués dans cette démarche. L'encadrement est assuré par un ingénieur également spécialisé en assainissement. Vous allez rencontrer ces personnes prochainement lors de la visite de vos installations.

Pour l'entretien des fosses septiques, la SEMERAP proposera une convention avec le propriétaire à tarif préférentiel 720 francs HT* à tous les possesseurs d'une installation autonome après contrôle de leur installation.

* tarif au 1^{er} janvier 2000 base de la consultation.

Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter :

Service de Gestion pour l'Assainissement Autonome sur le SIAEP de Sioule et Morge

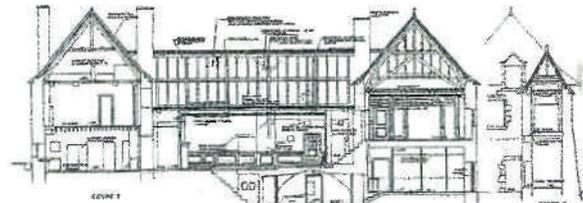
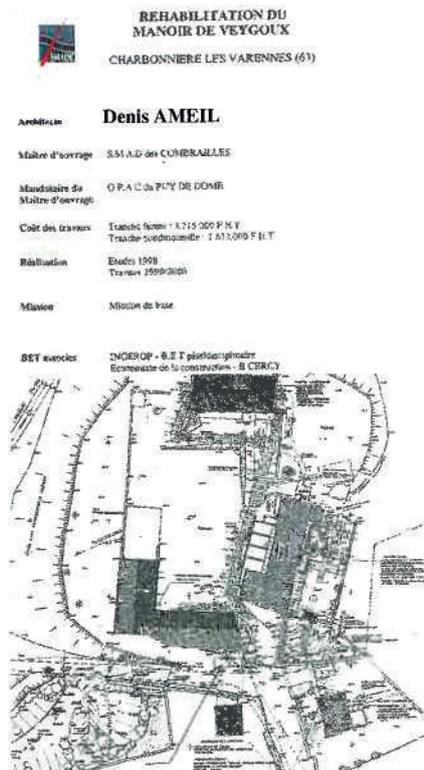
SEMERAP

Montepidon 63440 SAINT-PARDOUX

Tél : 04-73-97-51-34

Fax : 04-73-97-48-95

Techniciens : M. CHABORY et Melle BEDOIN



S.I.C.T.O.M.

(Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)

Conformément à la loi dite « loi Chevènement », le S.I.C.T.O.M. était tenu de définir un type de financement unique pour toutes les communes membres.

En effet, jusqu'à présent, chaque commune percevait l'impôt comme elle l'entendait et finançait ainsi le syndicat.

Quatre types de prélèvements existaient :

- la taxe d'enlèvement basée sur le foncier bâti,
- la redevance d'enlèvement basée sur le nombre d'usagers d'un foyer,
- un financement direct, comme dans notre commune, pris en totalité sur les impôts locaux,
- enfin, un dernier système qui mêlait plus ou moins les trois premiers types de prélèvements.

Cette confusion des genres pouvait créer une impression d'inégalité entre les usagers, les communes restant assujetties au même montant, à savoir 296 F par habitant.

Suite à un vote de l'Assemblée Générale du 21 Juin 2000, les membres du Syndicat ont décidé la mise en place de la T.E.O.M. (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) basée sur le foncier bâti avec date d'application au 1^{er} janvier 2001.

Cette taxe sera perçue directement par le Percepteur en fin d'année 2001 et reversée au S.I.C.T.O.M.

Ce n'est pas un impôt nouveau car nous le payions déjà. Ce ne sera pas un impôt en plus car il sera logiquement déduit du montant des prélèvements communaux.

ZOOM SUR VOS DECHETS

Qu'est ce que vous pouvez faire des piles et de l'huile moteur usagées ? Comment se débarrasser des déchets verts ? Cet emballage est-il recyclable ? Autant de questions que l'on s'est tous posées une fois.

Le syndicat des Combrailles essaye de répondre au quotidien à ces questions, par la mise en place d'équipements de proximité (Points Propres, déchetterie). La balle est donc plus que jamais dans votre camp !

Déchetterie, mode d'emploi !

Il n'est pas possible de collecter à domicile tous les déchets. Ainsi, pour vous permettre d'éliminer vos déchets encombrants, le SICTOM des Combrailles est en train de construire 3 déchetteries dont 2 qui seront opérationnelles courant 2001.

Une déchetterie, c'est quoi ?

C'est un espace aménagé, gardienné et clôturé, où les usagers viennent déposer gratuitement les déchets qui ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères.

Que peut on y amener ?

- Les déchets verts (tailles de haies, tontes...), les encombrants (électroménagers, matelas...), la ferraille, et les gros cartons...
- Les déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, acides...) qui sont déposés dans des bacs étanches.

Ces déchets sont ensuite orientés vers une filière de récupération adaptée à leur nature, conformément à la réglementation en vigueur.

Vos questions ?

Nos réponses !

Que faire des piles usagées ?

Vous pouvez vous débarrasser de vos piles boutons et bâtons dans les poubelles rouges installées sur les points propres du syndicat.

Faut-il laver les emballages à recycler ?

Non, il suffit simplement de bien les vider ou les racler, pour éviter les problèmes d'hygiène.

Que puis je faire de mes vieux pots de peinture, de mes batteries ?

Ces produits appelés déchets ménagers spéciaux sont dangereux pour l'environnement, il convient de les déposer en déchetterie (cf. article joint) et surtout de ne pas vider les produits toxiques dans le réseau communal.

Pourquoi jette-t-on les bouteilles plastiques dans les conteneurs bleus et pas les sacs plastiques ?

Il existe 90 sortes de matières plastiques, seules 3 d'entre elles sont actuellement recyclées. Il s'agit de PVC, PET, et PEHD (autrement dit les bouteilles d'eau, de sodas et l'ensemble des flacons opaques)

Gros plan sur le conteneur bleu

10 nouveaux Points Propres à votre disposition depuis l'automne

Alors à vous de trier, sur les communes de

- Ars les Favets
- Buxières sous Montaigut
- Château sur Cher
- Durmignat
- Neuf Eglise
- Pionsat
- Roche d'Agoux
- Saint Gal sur Sioule
- Saint Julien la Geneste
- Sauret Besserve

DÉPOSEZ		NE DÉPOSEZ PAS	
 Les bouteilles d'adoucissant, de lessive ...	 Les bouteilles de lait	 SURENBALLAGES	 BARQUETTES EN POLYSTYRÈNE
 Les briques alimentaires	 Les bouteilles transparentes	 POTS EN PLASTIQUE	 SACS EN PLASTIQUE
 Les boîtes de conserve et de boisson		 BOÎTES DE CONSERVE SALES	 HUILE

Pour toute information, contacter le

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères des Combrailles

Hôtel de ville 63700 MONTAIGUT EN COMBRAILLES

Tél. : 04.73.8509.09 Fax : 04.73.85.92.77

CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES

SEPTEMBRE 2000...

C'est une rentrée riche en nouveautés qui commença pour l'Association des Parents d'Élèves.

NOUVEAUTÉS 2000

Au revoir Madame la Trésorière et Monsieur le Président !

Notre trésorière, Madame Pascale COLAS, a décidé (après de nombreuses années et beaucoup d'heures passées bénévolement à gérer le budget de la cantine) de passer le relais à Madame Véronique FAYOL.

Nous leur adressons nos sincères remerciements car il ne faut pas oublier que la tâche est rude et fastidieuse.

Monsieur Alain FAYOL ne souhaitant pas reprendre la présidence de l'Association, c'est donc Madame Pascale COLAS qui reprend le flambeau.

Nous le remercions vivement des cinq années passées en tant que Président de l'Association.

NOUVEAUX PARENTS

Déjà l'an passé, nous notions la faible participation des parents d'élèves lors des réunions de l'association. Nous vous rappelons que ce bénévolat (gestion de la cantine, organisation du loto, fêtes de Noël...) est au profit de tous les enfants de l'école.

Nous remercions Madame Séverine MOURAGNON de s'être jointe à l'association. N'oubliez pas que nous avons besoin de vous tous !

Notre principale tâche est la gestion de la cantine. Les comptes pour l'année 1999-2000 se présentent comme suit :

■ RECETTES	:	134 639.72 F
■ DEPENSES	:	131 199.82 F
■ SOLDE DE L'EXERCICE	:	3 439.90 F

DU COTE DES CUISINES

Chaque jour, notre cantinière MADO, mitonne de bons petits plats pour une quarantaine de petits pensionnaires.

Grâce à son savoir-faire, la qualité des repas servis fait la joie de tous les enfants à la grande satisfaction des parents.

Bon appétit à tous ! Un grand bravo à MADO !

Nous remercions tout particulièrement la Municipalité de LAPEYROUSE pour la subvention de 50 000 F octroyée chaque année et la mise à disposition de la salle de la cantine (avec chauffage, éclairage, eau et matériel de cuisine).

Le bureau de l'association se compose ainsi :

- | | |
|----------------------------------|---|
| ■ Présidente | Pascale COLAS |
| ■ Vice Présidente | Sylvie MALTETE |
| ■ Trésorière | Véronique FAYOL |
| ■ Trésorière Adjointe | Chantal LAPLANCHE |
| ■ Secrétaire | Valérie THEVENIN |
| ■ Secrétaire Adjointe | Florence BRUN |
| ■ Commissaire aux comptes | Sylvain TOURRET |
| ■ Membres | Jean-François BERNARD, Béatrice DUMAS, Martine DURIN, Alain FAYOL, Séverine MOURAGNON, Martine DOMINIQUE, Sylvie DESMAISON. |

Quelques dates à retenir :

- **03 décembre 2000** **LOTO**
- **25 mars 2001** **FETE DES ECOLES**

L'association des parents d'élèves vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2001.

LA CLÉ DES CHAMPS

Aujourd'hui, vous connaissez tous La Clé des Champs ! Pour votre plaisir, voici un récapitulatif de nos activités et manifestations diverses.

Année scolaire

Chaque jour, un accueil périscolaire est mis en place.

Cette année, l'accueil du matin débute à 7h15, salle de la Cure. L'effectif d'enfants présents chaque jour montre bien l'importance de ce service pour les familles. Les parents peuvent ainsi confier leurs enfants à l'heure qui leur convient, puis se rendre à leur travail. Avant de retrouver leur institutrice, Béatrice leur permet, s'ils le désirent, de pratiquer diverses activités ludiques.

De plus, dès 11h45, nos animatrices accompagnent les enfants vers l'atteinte d'objectifs pédagogiques visant à sensibiliser les enfants à l'hygiène alimentaire et les amener à être autonomes lors de leurs repas.

Après qu'ils se soient bien rassasiés, Murielle, Béatrice et Marie leur permettent de participer à des ateliers manuels, créatifs, imaginatifs et sportifs répondant à leurs suggestions.

Nous invitons les parents à rencontrer les animatrices qui tiennent à leur disposition le projet pédagogique relatif à ces actions.

A partir de 16h30, Béatrice et Marie retrouvent les enfants à la sortie de leur classe. Après leur avoir distribué goûter, elles leur apportent de l'aide dans leurs devoirs et proposent des activités à ceux qui n'en ont pas. Depuis que ce soutien scolaire existe, les familles et le personnel enseignant ont constaté une évolution des résultats des enfants. Selon le besoin des familles, ils peuvent bénéficier de ce service jusqu'à 18 heures 30, dans les salles de classe où ils doivent être repris par leurs parents.

Reconnaissants, les parents sont de plus en plus nombreux à solliciter cette aide. En effet les enfants rentrent chez eux en ayant déjà accompli leurs devoirs et approfondi ce qu'il avaient vu dans la journée avec leurs institutrices.

Tous ces services contribuent à l'accueil des élèves de communes environnantes et au maintien, voire l'augmentation de l'effectif d'enfants scolarisés à l'école de Lapeyrouse.

Nous ne pouvons donc qu'être satisfaits de ce service que toutes les communes n'assurent pas et espérons qu'il perdurera longtemps.

L'équipe d'animation propose aussi des activités :

◆ hebdomadaires

- Madame QUEVAL, pour la seconde année consécutive, initie les enfants au dessin, à la gouache et à l'aquarelle, chaque mardi de 17h à 18h15, salle de la cantine. Une dizaine d'enfants de 6 à 12 ans réalisent des esquisses qui les emmèneront progressivement aux techniques de l'aquarelle.

- Monsieur DUROIR, détaché de la Fédération Française de tennis de table, apprend aux enfants les rudiments de la raquette le vendredi soir, salle de La Cure. Pour répondre aux besoins et possibilités des inscrits, deux groupes d'âges ont été mis en place avec pour horaires 17h à 18h et 18h à 19h.

◆ mensuelles

- l'initiation à l'informatique,
- le club nature,
- l'atelier créatif,
le mercredi, de 14 heures à 17 heures 30, salle de la Cure.
- la piscine à Nérès-Les-Bains

et des sorties culturelles, cinématographiques et musicales

Les
enfants
de la
Clé des
Champs
au
carnaval
du
Bœuf-Villé
à
Montluçon



Chaque année, en novembre, nous sensibilisons les enfants à leurs Droits et Devoirs en participant au "Festival des droits de l'Enfant" au centre Athanor de Montluçon.

Vacances scolaires.

Le Centre de Loisirs reste très apprécié des enfants et de leurs familles.

Décembre 1999

Curieux de savoir comment s'organisent les elfes qui préparent les cadeaux commandés au Père Noël, les enfants et adolescents se sont rendus à Clermont-Ferrand pour parcourir les allées du marché de Noël.

La calèche du
Père Noël
s'est arrêtée
à Lapeyrouse,
apportant
une panoplie
de jeux
devant
les regards
émerveillés
des enfants...



Février 2000



*Une journée
à
Superbesse
a permis
aux enfants
et aux
adolescents
de
découvrir
les joies de
la glisse.*

Cette sortie, appréciée de tous, sera probablement renouvelée l'hiver prochain !

Avril 2000

Depuis longtemps, les enfants espéraient avoir l'opportunité de rencontrer Mickey. Aussi, le 21 avril dernier, nombreux étaient les inscrits à la sortie au parc Disneyland Paris. Nous nous excusons auprès des derniers intéressés qui n'ont pu être satisfaits, faute de place.

Nous rappelons aux familles l'importance de s'inscrire suffisamment tôt aux sorties proposées.

Actions en faveur de l'environnement

Afin de sensibiliser les enfants à la protection de leur environnement, la Clé des Champs a renouvelé sa participation au nettoyage de printemps en invitant les enfants à se joindre aux nombreux volontaires de la commune pour le ramassage des épaves.

Nous souhaitons également permettre aux jeunes de devenir acteurs dans l'aménagement de sites naturels visant à valoriser le patrimoine local. Aussi, les enfants et adolescents ont participé à la restauration de l'accès à la cascade des Sauzaies avec le dévouement des employés communaux que nous remercions.

Cette année, ils mettront en place une signalétique destinée à guider les touristes vers ce site naturel.

Juillet 2000

Les semaines d'ouverture du Centre de loisirs avaient pour thèmes :

« Jeux d'hier et d'aujourd'hui »

Les animatrices avaient loué des jeux d'adresse en bois auxquels parents et enfants ont pu s'adonner !

« Contes et comptines »

Les enfants sont entrés dans l'univers des contes de Perrault au Château de Tercillat.

« Le Temps des Seigneurs »

Pour remonter le temps, les enfants et adolescents sont partis camper 3 jours sur le site médiéval de Bourbon l'Archambault. Le jeudi 20 juillet, ils ont pu vivre une journée à l'intérieur du château et découvrir calligraphie, danses et chants médiévaux, astronomie, alchimie...

Mais, que mangeait-on en ce temps-là ? Pour répondre à cette question, nous avons pris le repas dans la cave du château avec, au menu : quiche aux "orties", "ours au miel", fenouil et haricots rouges, tarte aux pommes et à la cannelle, sans oublier "l'hypocras"...

*L'écriture
à la plume
n'est
pas aussi
facile
qu'il n'y
paraît,
mais les
enfants
ont su
faire de
jolies
lettrines.*



« Civilisations du monde »

Costumes, instruments de musique...

Le 28 juillet, traditionnellement, les enfants ont présenté toutes les activités auxquelles ils avaient participé durant l'été.

Section ados.

Désireux d'impliquer les jeunes dans les projets de la Clé des Champs, Marie leur a proposé de réfléchir ensemble à l'organisation de leurs vacances d'été. Ainsi, selon leur souhait, les adolescents ont pu partir pour une semaine de camp au bord de la Méditerranée.

Baptême
de plongée
certifié
par un
diplôme
remis à
chacun
des
participants
et
découverte
des fonds
marins.



Ce séjour a été mis en place du 31 juillet au 06 août 2000. Afin de réduire le coût supporté par les familles, tous se sont impliqués dans l'organisation d'un barbecue qui a rencontré un franc succès. Béatrice et Marie les ont accompagnés à Port Barcarès où ils ont pu pratiquer de multiples activités. Ce fut pour certains l'occasion de découvrir la côte méditerranéenne, son patrimoine culturel et les joies de la vie en collectivité.

Marie souhaite que les jeunes maintiennent leur motivation et reste disponible pour soutenir les idées qui leur tiennent à cœur. N'hésitez pas à lui faire part de tous vos projets ! Quels que soient leurs domaines d'activités, la Clé des Champs est là pour les étudier et permettre leur réalisation.

Nous rappelons aux familles que toutes les suggestions peuvent être apportées à l'Assemblée Générale qui aura lieu courant février. Madame DURIN Martine, présidente depuis février 2000, répondra à toutes les questions posées.

Animations au plan d'eau

Consciente que les touristes souhaitent bénéficier d'animations proposées dans les campings où ils séjournent, Marie a proposé, durant le mois de juillet, des activités sportives telles que :

- ✓ volley
- ✓ tennis
- ✓ water-polo
- ✓ ping-pong

Ces activités ayant été appréciées des jeunes campeurs, l'action sera reconduite l'année prochaine.

Aide à la formation

La Clé des Champs, en employant du personnel saisonnier, continue à soutenir les jeunes qui désirent travailler dans le domaine de l'animation.

Plusieurs stagiaires ont été accueillies durant l'année 2000 :

- Carine GUILLOT,
- Amandine LEITAO.

Nous leur souhaitons bonne continuation dans cette voie professionnelle qui contribue, pour une bonne part, à l'éducation et l'épanouissement des enfants.

Le Point Accueil Jeunes

Ouvert à tous (jeunes et moins jeunes), le Point Accueil Jeunes fournit gratuitement :

- ☛ des informations actualisées sur tous les aspects de la vie notamment les métiers, l'enseignement, la formation, l'emploi, la vie pratique, la santé, les loisirs, le sport, le tourisme, les voyages, l'Europe,...
- ☛ une aide dans l'élaboration de CV, la réalisation de courriers, le montage de dossiers, la rédaction de rapports de stages..., en s'appuyant sur l'outil informatique mis à votre disposition
- ☛ une initiation à l'informatique
- ☛ un espace jeux et détente
- ☛ un espace bibliothèque avec possibilité d'emprunt de livres

Horaires d'ouverture :

✓ Pendant la période scolaire : le mercredi après-midi de 14 h à 17h et le samedi de 10h à 12h30 puis de 13h30 à 16h30.

✓ Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h.

Ces horaires peuvent être modifiés en fonction des sorties exceptionnelles et obligations professionnelles. Nous vous en tiendrons informés par affichage.

*Vous pouvez également prendre rendez-vous à votre convenance en téléphonant au
Point Accueil Jeunes 04.73.52.09.55*

Depuis avril dernier, le secrétariat de la Clé des Champs a été transféré au local associatif de La Cure pour faciliter le fonctionnement parallèle du Point accueil Jeunes et des accueils périscolaires.

*Désormais, vous pouvez joindre les animatrices au **04 73 52 09 55**.*

Nous remercions les généreux donateurs qui, à l'occasion de leur mariage, ont adressé le montant de leur quête à la Clé des Champs.

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Nous remercions également la Commune qui, chaque année, met à notre disposition des locaux, nous attribue des subventions et soutient notre Association dans ses différents projets.

S.A.R.L. PERRIN - COLAS

“Montmiand” - 03330 ECHASSIERES



**Pour tous travaux de maçonnerie,
couverture, rénovation
carrelage, ramonage ...**

Tél : 04 70 90 45 36

 **DEVIS GRATUIT**

capital : 50 000 Fr

RCS CUSSET 390 463 255 (93 B 54) - SIRET 390 463 255 00013

SILENCE... ON RE-TOURNE

L'activité cinéma, interrompue depuis un an, reprend à partir du 4 février 2001.

Après la disparition des Foyers Ruraux de l'Allier, une nouvelle association est créée : UDAAR 03 (Union Départementale des Associations d'Animation du milieu Rural de l'Allier). Elle remet en place les circuits de prêt du matériel de cinéma. La commune de Lapeyrouse est intégrée au *Circuit des Combrailles*, avec Servant, Saint-Pardoux, Pionsat, Pontgibaud et Montcel.

La Clé des Champs, en partenariat avec le Foyer Laïc, reprend cette activité culturelle selon les mêmes principes qu'avant son interruption :

- ⊕ Une séance par mois
- ⊕ Salle du Foyer Laïc
- ⊕ Le dimanche à 15 h 00
- ⊕ Prix des entrées : 25 F par adulte et 15 F par enfant (jusqu'à 16 ans)
(recette intégralement versée à l'UDAAR 03)

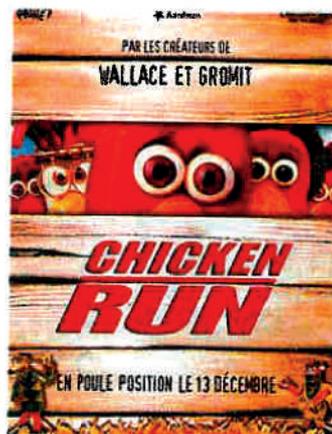


Vous serez informés de la programmation par l'affichage dans le bourg et les tracts dans les boîtes aux lettres.

Une séance a d'ores et déjà été offerte par la Clé des Champs aux enfants de l'école pour Noël, le vendredi 12 Décembre 2000, avec « *Les aventures de Tigrou et Winnie l'ourson* ».

Cinéphiles, nous vous donnons rendez-vous le

Dimanche 4 février 2001 à 15 h 00 à la salle du Foyer Laïc.



FOYER LAÏC

Cette année 2000 tant attendue et si dignement fêtée va se terminer en laissant dans nos mémoires de bons et mauvais souvenirs comme les autres années.

Pour le Foyer Laïc, c'est une année où toutes les activités prévues auront vu le jour sauf le concours de belote de novembre, en raison des difficultés de circulation engendrées par les travaux d'embellissement de notre bourg.

Comme chaque année, notre soirée « potée » et la fête des écoles présentée par le RPI LAPEYROUSE-BUXIERES ont obtenu un brillant succès.

La fête des écoles a presque battu un record pour le nombre de spectateurs, ce qui est tout à l'honneur de nos institutrices et des intervenants qui en sont les « maîtres d'œuvre ». Un grand bravo aux enfants qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour satisfaire les plus difficiles.

Comme les années précédentes, le bénéfice de cette soirée a été intégralement reversé aux coopératives de BUXIERES et LAPEYROUSE au prorata des enfants scolarisés.

En mars, deux nouvelles animations ont été présentées aux habitants de LAPEYROUSE.

Le 26 mars, nous avons accueilli dans notre Salle des Fêtes une exposition de timbres, de billets de banque, de cartes postales et de tableaux présentée par le Groupement Philatélique de SAINT-ELOY-LES-MINES.

Une très belle exposition qui a permis à plus de 250 personnes de venir se rendre compte du travail fourni par ces collectionneurs et ces artistes.

Les 1^{er} et 2 avril, c'était une exposition d'un tout autre genre qui nous était présentée par la section Radio de l'Amicale Laïque de SAINT-ELOY.

Là aussi, de nombreuses personnes ont pu admirer l'important stock de postes T.S.F. présentés avec leurs accessoires et dialoguer avec le service des transmissions de l'Armée.

Le 25 juin, l'un des seuls dimanches sans pluie du mois, LAPEYROUSE recevait ses voisins de MENAT pour Interjeux 2000.

*Un jeu et une vue
du public*



Un bel après-midi où les deux équipes ont rivalisé d'adresse dans les différents jeux proposés.



*La remise des coupes
en présence des Maires
des deux communes*

La soirée s'est terminée par un buffet campagnard et un bal gratuit à la Salle des Fêtes.

A l'approche de Noël, nous pensons bien sûr aux enfants avec le goûter de Noël et aux personnes du 3^{ème} Age avec les colis de friandises.

Cette année, nous devons préparer et distribuer environ 114 colis.

Tout ceci se fera le mercredi 27 décembre en espérant qu'il n'y aura pas de panne de courant qui a privé tout le monde, l'an dernier, de la délicieuse brioche.



Une dernière inspection avant le départ

L'année 2000 a été bien remplie. Espérons que 2001 nous permette de reconduire toutes nos activités et si possible d'en créer de nouvelles dans le but de vous divertir.

Merci à la Municipalité pour sa subvention et à vous tous pour votre aide et votre participation à nos différentes manifestations.

Bonne Année à toutes et à tous.

Quelques dates déjà retenues :

- 27 janvier 2001 Assemblée Générale
- 10 février 2001 Potée Auvergnate

LE CLUB DES JEUNES

Le 29 avril 2000, chaque adolescent de la classe 81-82 a pu épingler sur sa poitrine la mythique cocarde bleu blanc rouge : celle des conscrits.

Après un repas soigneusement préparé par « Le Bruges », nos jeunes ont continué la soirée en fanfare à la salle du Foyer Laïc où un bal était animé par la sono « EVASION »



Pour la première fois, nous avons organisé un tournoi de tennis du 26 Juin au 2 Juillet sur les courts du Centre de Loisirs de La Loge.

Il y a eu 37 inscriptions dont 8 féminines et 4 enfants.

Le challenge, gracieusement offert par Monsieur Michel MARTIN, a été remporté par Pascal GUILLOT.

Nous tenions encore à remercier :

- la municipalité pour le prêt des courts de tennis,
- Michel du « Bruges » pour sa collaboration active,
- GROUPAMA pour l'apéritif d'honneur,
- l'UNION SPORTIVE pour sa présence,
- tous les bénévoles qui ont permis que cette première soit une réussite.

Avez-vous déjà eu l'occasion de plonger dans un bain de mousse géant ?

Eh bien, cet été, le 19 août, nous avons pu satisfaire vos envies.

Malgré un temps plus qu'orageux, les adeptes de « la fiesta » ont pu apprécier cette « soirée mousse », animée par EVASION, qui s'est terminée « très mouillée ».

Nous vous attendons toutes et tous pour un nouvel épisode du CLUB DES JEUNES pour l'année 2001. Nous vous adressons nos meilleurs vœux et une soirée à thème surprise pour l'été.



**PLÂTRERIE
PEINTURE**



QUALIBAT
LA QUALITE
SOUS TOUS
LES ANGLES

Plâtrerie - Peinture
Isolation - Sols collés
Magasin expo et vente de
papiers peints - Moquettes - Peinture

Ets Jean-Paul DESSEAUME
☎ 04 73 85 03 30

134, rue J. Jaurès - 63700 ST-ÉLOY-LES-MINES Fax 04 73 85 93 03

*A la demande
Conseils en décoration à domicile*

JEAN LECUYER

ZA Les Fayes Rte de St Gervais
63330 PIONSAT

Tél : 04 73 85 63 03

Fax : 04 73 85 68 34

MENUISERIE CHARPENTE COUVERTURE

ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE



LAPEYROUSE-ANIMATION

Notre association a connu cette année, une bien douloureuse épreuve : alors qu'Yvonne ARNAUD se rendait à la Mairie pour la séance théâtrale du 15 avril, elle a été terrassée par un malaise. L'issue fatale de la nuit suivante nous a terrifiés. Yvonne était parmi nous, la personne dévouée, toujours disponible. Effacée, elle préférait les tâches humbles où son efficacité cependant était grande. Sereine, elle savait dire le mot qui apaise sous la tension d'une animation imminente. A la mesure de notre affection, et dans un esprit d'ouverture à toutes les sensibilités, nous lui avons rendu personnellement l'hommage discret qu'elle aurait souhaité.

Voici le compte rendu de nos activités de l'année 2000 :

- ❶ Randonnées suivies d'un casse-croûte les 6 février, 7 mai, 10 septembre et 12 novembre. Une assistance sympathique a fait de ces rencontres, un moment d'intense cordialité.



Un départ de randonnée

- ❷ Théâtre ouvert le 19 mars pour notre perfectionnement, par une journée de sensibilisation avec un animateur. Puis :

- le 15 avril, séance à LAPEYROUSE, avec des numéros variés. Si des gens d'ailleurs se produisent chez nous, c'est que le recrutement sur place est insuffisant. Nous le regrettons car nous sommes persuadés que beaucoup de Lapeyrousiens pourraient être de bons acteurs.



- le 20 juillet, séance au camping devant une assistance chaleureuse.
- le 15 octobre, représentation à la Maison de Retraite d'ECHASSIERES
- le 16 décembre, représentation au Foyer Rural de DURMIGNAT.

Nous remercions le S.M.A.D.C. de nous avoir octroyé, sous couvert de Monsieur le Maire, une subvention qui nous a permis d'acheter des projecteurs indispensables pour les effets de scène.



③ Voyage du 3 juin au Puy du Fou avec 48 participants : découverte libre du Grand Parcours un livre ouvert au pays de la mémoire avec ses tableaux vivants de la vie d'il y a 2000 ans dîner vendéen sur le site puis spectacle « son et lumière » sur une aire scénique géante où les jets d'eau et les éclairages impressionnants ont laissé chacun sous le charme.



④ Repas amical à La Croix-des-Bois.

⑤ Tous les deux jeudis, de septembre à juin, fonctionne le groupe de rencontre : on y joue à la belote comme au scrabble... on y boit du café ou des boissons fraîches... on y resserre l'amitié avec ceux de la grande famille de Lapeyrouse et des environs.

Voici maintenant nos projets arrêtés pour le début de l'année 2001 :

- le 04 février randonnée d'hiver
- le 25 février séance théâtrale, l'après-midi
- le 22 avril randonnée de printemps

A la suite, d'autres activités seront élaborées : le voyage notamment dont nous parlerons sans tarder, à nos réunions mensuelles du 2^{ème} jeudi de chaque mois à la Mairie à 14 heures. Nous convions à nos discussions tous ceux que nos actions intéressent et tout particulièrement ceux qui sont disposés à nous apporter un peu d'aide.

Ce bulletin nous donne l'occasion de remercier le Conseil Municipal de sa générosité et de son soutien moral ainsi que tous ceux qui nous font le plaisir de leur aimable présence à nos manifestations.

UNION SPORTIVE

Nous voilà de nouveau réunis en cette fin d'année 2000.

La saison s'est bien terminée pour notre équipe A qui a été classée 2^{ème}, place très honorable en Promotion.

L'équipe B, qui a accédé à la 3^{ème} division l'an dernier, a fini 9^{ème} au classement.

A ce jour, nos deux équipes font tout pour se maintenir.

Elles sont menées par Denis GUILLOT et Jean-Luc MEUNIER en remplacement de Christophe GUILLOT.

Notre groupe de poussins à 7 a pris du grade et évolue en benjamins à 7.

Ils sont toujours motivés, dans la victoire comme dans la défaite, ceci étant très certainement dû au très bon esprit sportif des éducateurs et parents qui les entourent.

Nous continuons de collaborer avec HYDS et MONTMARAULT pour permettre à nos jeunes, filles ou garçons, de 12 à 16 ans, de pratiquer leur sport favori.



Madame Joëlle PERRIN, nouvellement nommée responsable des festivités, a su donner le rythme qu'il fallait pour motiver les bonnes âmes :

- 08 mai : tournoi de sixte seniors
- 25 juin : inter village en commun avec le Foyer Laïc contre MENAT
- 02 juillet : le matin, match amical avec PREMILHAT suivi d'un repas. L'après midi, concours de pétanque en parallèle de la finale de tennis organisée par le Club des Jeunes
- 04 novembre, soirée tartiflette.

Toutes ces manifestations ont remporté un vif succès. Pour la plupart, elles seront reconduites et d'ores et déjà, nous vous invitons à y participer.

Mariage pluvieux, mariage heureux, nous avons eu le plaisir d'assister à celui d'un joueur, Claude RAYNAUD avec Catherine MANSERI.

Nous renouvelons à tous les deux tous nos vœux de bonheur.



Nous remercions la SEMERAP, pour le jeu de maillots offert à nos joueurs en décembre dernier, ainsi que la Municipalité, les associations qui collaborent avec nous, les bénévoles, supporters, donateurs divers, ... et souhaitons à toutes et à tous une bonne année.

LES AMIS DU CHEVAL DE LAPEYROUSE

L'année 2000 a été une nouvelle fois très animée et réussie pour notre association :

- le 19 janvier, nous organisons un bal de jeunes avec « EVASION » et environ 350 jeunes ont fait la fête jusqu'à l'aube
- le 11 mars, un loto géant réunissait 800 personnes dans un hall du parc des expositions à MONTLUCON.

Les heureux gagnants sont repartis avec de nombreux lots de valeur allant de la chambre à coucher complète, au lave-linge, au canard gras en passant par les jeux à gratter du millionnaire.

Le prochain loto géant sera organisé le **vendredi 8 décembre 2000** toujours au parc des expositions de MONTLUCON.

- les 12 et 13 août, notre grande fête annuelle du cheval se déroulait sur le site du plan d'eau de LAPEYROUSE prêté gracieusement par Monsieur le Député Maire.

Le samedi était consacré à une épreuve de maniabilité attelée (PTV parcours en terrain varié) comportant plusieurs niveaux de difficultés.

Pendant les pauses, des attractions comme des carrousels montés et des post-hongroises étaient appréciées du public.

En soirée, un buffet était proposé, mais, malheureusement, un violent orage est venu perturber le bon déroulement.

La journée se terminait par un bal avec « EVASION ».

Le dimanche, temps fort de cette fête, débutait sous le soleil, dès 8 heures, par une brocante bric-à-brac, environ une trentaine d'exposants particuliers et professionnels étaient présents et des affaires se sont conclues.

A partir de 10 heures, débutait la première manche du Grand Prix de LAPEYROUSE d'épreuve de force.

Les chevaux sont parvenus à tirer des charges très lourdes sur une longueur de 200 mètres, en effet, un attelage en paire de Percherons venu de Sologne tirait la charge de 4 tonnes et une COB en solo tractait 3 200 kg ce qui constitue un exploit pour des chevaux peu habitués au travail.

Cette épreuve, très peu connue dans notre région, a connu un vif succès car pas moins de 25 attelages devaient concourir sur les deux jours et environ 1 300 personnes nous ont rendu visite.

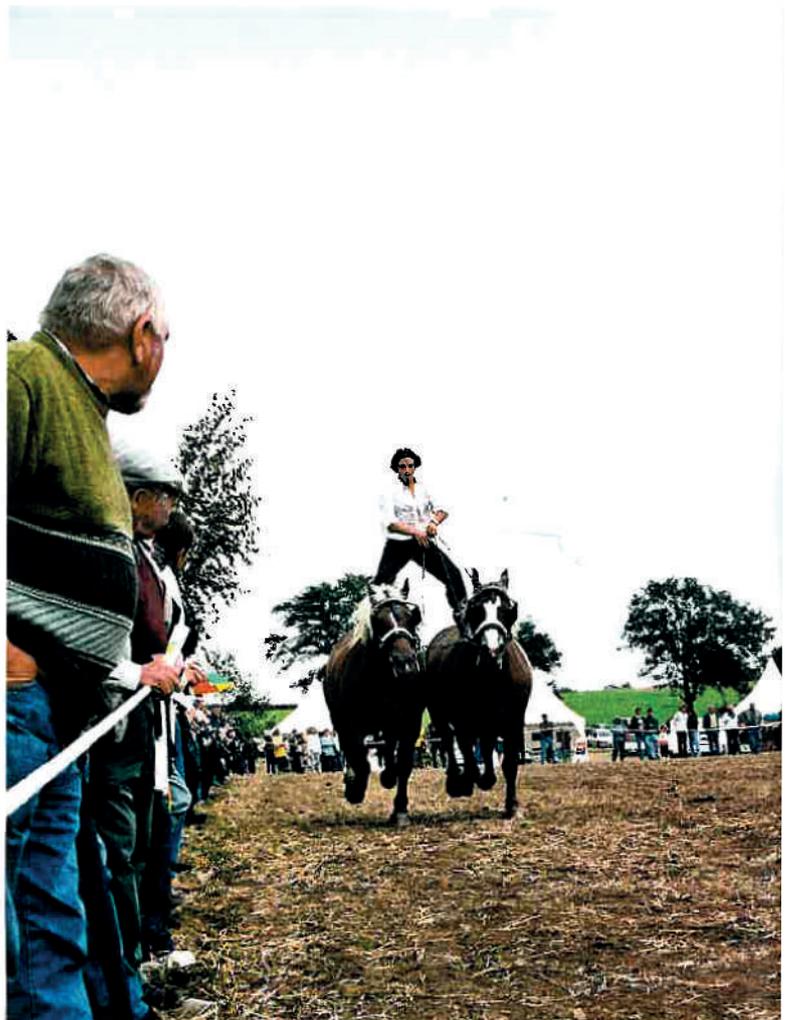
Nous allons pérenniser cette épreuve afin de promouvoir le cheval de trait et que cette fête annuelle devienne incontournable pour tous les éleveurs et les amateurs de chevaux.

A l'année prochaine !



ODILE à l'arrivée de l'épreuve de force où elle vient de tracter 3 000 kgs.

Magnifique Post-hongroise réalisée par un très jeune cavalier avec deux juments comtoises.



C.A.T.M. - P.G.

Comme tous les ans, les C.A.T.M. - P.G. se sont réunis :

- **le 8 mai** : cérémonie pour les 39-45 au monument aux morts avec la Fanfare de MONTAIGUT suivie d'un vin d'honneur et d'un repas pris au « Coq en Pâte ».
- **le 21 mai** : congrès départemental à PONT DU CHATEAU, 18 participants y ont passé une bonne journée.
- **le 14 juillet** : cérémonie au monument aux morts avec la Fanfare de MONTAIGUT suivie d'un vin d'honneur au plan d'eau.
- **le 15 octobre** : cérémonie des C.A.T.M. : 38^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, conflit qui a duré 10 ans et auquel la France fut confrontée, n'oublions pas, 1 343 000 appelés ou rappelés et 400 000 militaires d'active ont franchi la Méditerranée . Au cours de cette cérémonie au monument aux morts, deux C.A.T.M. ont reçu la Croix du Combattant : Monsieur Michel SANCHEZ et Monsieur Marcel AUMONT. Tout s'est terminé par un vin d'honneur offert par la Municipalité au Café GIDEL.



- **le 11 novembre** : cérémonie de la fin de la guerre 14-18 au monument aux morts avec la Fanfare de MONTAIGUT suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité salle de la Mairie.

Les C.A.T.M. - P.G. vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 2001.

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes, c'est une petite équipe « qui ne demande qu'à s'agrandir, l'appel est lancé », mais une équipe de « barjots », c'est ça qui fait la différence, avec pour seule prétention, la bonne humeur et le plaisir du plus grand nombre.

Pour ce qui est des activités de l'année écoulée, la clôture vient d'avoir lieu avec le repas du 14 octobre rassemblant les membres du Comité et autres bénévoles (disponibles ce soir là) qui prennent sur leur temps et sans lesquels nos manifestations seraient irréalisables.

16 - 17 - 18 septembre : fête patronale

Lundi 18, traditionnellement, manèges et autres activités pour les jeunes.

Le dimanche 17, il faut le reconnaître, en dehors du match de foot, la foule n'était pas au rendez-vous.

Domage, car une magnifique exposition de bonsaïs et maquettes (photos 1, 2, 3) de même que le spectacle de marionnettes (photo 4), méritaient vraiment le détour, je vous passe l'orgue de Barbarie avec son animateur (photo 5).

Il va falloir analyser les raisons de ce désintéressement et peut-être remettre en cause certaines traditions.

Par contre le samedi 17 fut un jour particulièrement convivial avec :

- compétition de boules (photo 6)
- randonnée cycliste et VTT (photos 7 - 8)
- sans oublier bien sûr la soirée « coq au vin » animé par l'orchestre Georges MICHEL.

Ces manifestations, d'année en année, prennent de l'ampleur.

Nous voici arrivés au point fort de nos activités : la Fête de Juin au Plan d'Eau.

Cette année, la réussite était au rendez-vous, à tout point de vue : le temps, le public, les attractions et, ne soyons pas modeste, l'organisation.

Les spectateurs présents (spectacle gratuit) ont pu admirer :

- les promenades en calèche avec les attelages des Combrailles (photo 9)
- le groupe folklorique « la jimbr'Tée de Neuvy (03) (photo 9 bis)
- une démonstration de chien de sauvetage (photo 10)
- travail de chien de berger sur un troupeau d'oies (photo 11) (l'éleveur, dresseur de ces chiens est un lapeyrousien)
- tiercé avec les oies
- mise à l'eau et navigation des gabares (photos 12 - 13) et vogue la galère.



- une prestation toute remarquable, comme à l'habitude oserons-nous dire, de l'équipage la « Vautrée de Banassat » (photo 14) accompagnée des Trompes de chasse de Cressange. (photo 15)

et pour terminer le tirage au sort de la Tombola spéciale Fêtes des pères « Cochon qui s'en dédit » (photo 16)

Tout ceci venant après le clou de cette fête : le bœuf à la broche, bien sûr (photo 17)

Eh oui, le 18 juin « c'était le siècle passé », le bon temps, le temps où la folie des hommes n'avait pas encore atteint les vaches.

Toutefois, ce que nous voudrions faire remarquer, c'est qu'en pays de Combraille, rien n'a changé, le bœuf qui vous a été proposé était en fait une génisse de 30 mois élevée à LAPEYROUSE, nourrie exclusivement avec des végétaux, travaillée par une Boucherie Labellisée SICABA de BOURBON-L'ARCHAMBAULT, cuite et *cuisinée* par un grand professionnel.

Evidemment, le résultat fut à la hauteur des espérances, un grand succès, 700 repas servis.

***Alors, nous prenons les paris, rendez-vous à la Fête de Juin 2001
Pour manger du bœuf, du bon bœuf des Combrailles.***

COMITE DES FETES

DIMANCHE 18 JUIN A LAPEYROUSE 63700 AU PLAN D'EAU, FETE DE LA PAYSANNERIE AUTOUR DU « BŒUF DES COMBRAILLES »

ENTREE GRATUITE

■ Dès 11 H 30 :

Défilé du Bourg au Plan d'Eau avec les attelages des Combrailles, les Trompes de CRESSANGE et Groupe Folklorique

■ de 12 H à 13 H

Apéritif animé par les sonneurs de CRESSANGE

■ A 13 H :

Dégustation du Bœuf à la Broche avec la prestation du Groupe Folklorique

■ A partir de 15 H :

SPECTACLES INTERMITTENTS A NE PAS MANQUER

- Démonstration de vénerie « Vautraît de Banassat avec leurs trompes »
- Les Gabares
- Les promenades autour du plan d'eau avec les attelages des Combrailles
- Les sonneurs de CRESSANGE.
- Les chiens de sauvetage et chiens de berger
- initiation Tir à l'Arc

JOURNEE DU TERROIR PLEINE DE PROMESSES SUR UN SITE AGREABLE.



9
Les
Attelages
des
Combrailles

9 bis
Le
Groupe
Folklorique



15
Les
Sonneurs
de
CRESSANGE



11
David
et ses
oies



16
Merci pour le
gros lot de la
tombola



10
Séverine et
son chien
de sauvetag



Ceux qui travaillent ...



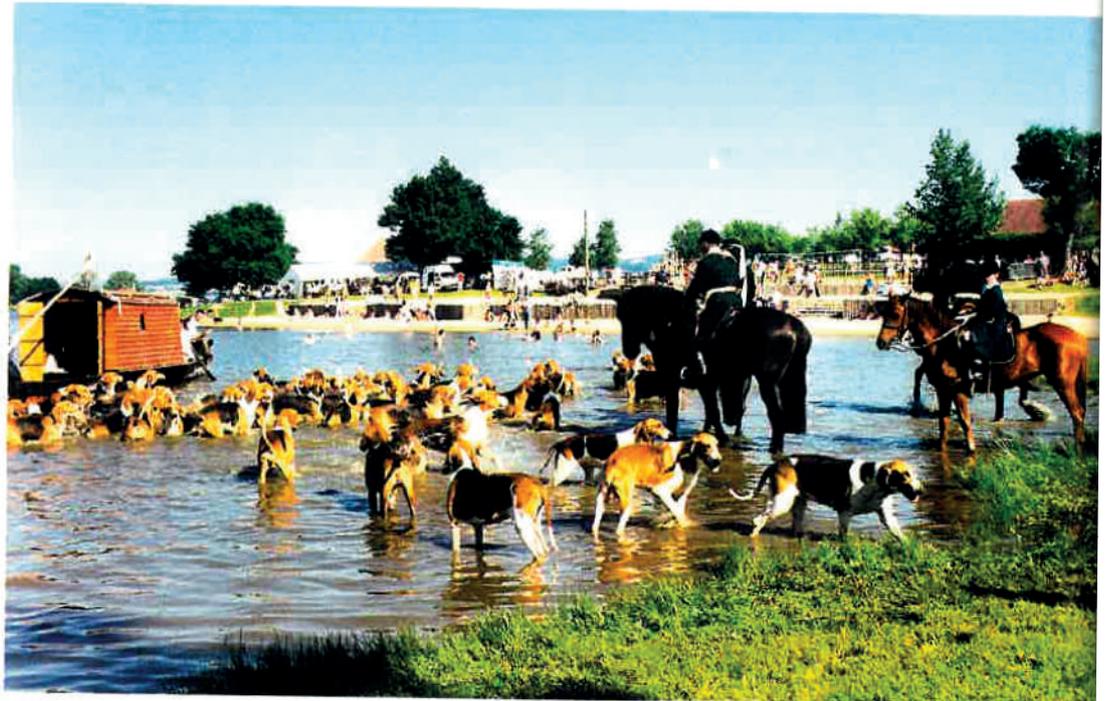
Ceux qui mangent ...



12
Coup de main
pour la
mise à l'eau
de la
Gabare



17
Préparation
du Bœuf
à la broche



14
Démonstration
de vénerie



13
Il y a du
vent dans
les voiles

LAPEYROUSE

FETE PATRONALE

16 ET 17 SEPTEMBRE 2000

Monsieur le Président et les Membres du Comité des Fêtes seraient très heureux de vous accueillir à ces deux jours d'animation et vous attendent sans faute au repas « Coq au Vin » animé par le célèbre orchestre Georges MICHEL.

ATTRACTIONS FORAINES

SAMEDI :

14 H 30 : LES DEUX HEURES DE LAPEYROUSE :

RANDONNEES CYCLISTES : route et VTT

Engagement : 20 F - Coupes et Lots

15 H 00 : CONCOURS DE BOULES en doublette

19 H 30 : REPAS « COQ AU VIN » ANIME PAR L'ORCHESTRE

Georges MICHEL

Réservation au ☎ 04-73-52-00-87 ou ☎ 04-73-52-01-38

☎ 04-73-52-02-50

Prix : 100 F Enfant : ½ tarif

DIMANCHE : TOUTE LA JOURNEE EXPOSITION

- Bonzaï
- Marionnettes et orgue de barbarie

13 H 30 : MATCH DE FOOTBALL

17 H 00 : CASSE AUX POTS

LUNDI : MANEGES



1

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N

2



3





6
Le concours de
pétanque



4
Spectacle de
marionnettes



La casse aux
pots



7
Départ de la
randonnée



8
Après l'effort,
le réconfort



5
L'orgue de
Barbarie

AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

Selon une tradition bien établie, la Fête des Rois est l'occasion pour notre Amicale de tenir son Assemblée Générale.

8 janvier 2000 : ce jour-là, des élections ont lieu pour le renouvellement de cinq membres du Conseil d'Administration : Madame Raymonde BUVAT, Monsieur Camille BUVAT, Monsieur Yvon MONCELON, Madame Suzanne PERRIN et Madame Rolande FLOUVAT (en remplacement de Monsieur Roger BLANCHARD, démissionnaire).

Avant l'annonce des résultats, Madame la Présidente présenta à tous ses meilleurs voeux pour cette fameuse année 2000.

Après l'apéritif offert par nos traiteurs habituels, Monsieur et Madame ROCHE, un repas gratuit fut servi à tous les adhérents, et ce, en présence de Monsieur Jean MICHEL, député maire de notre commune, Monsieur Jean-Paul BUVAT, Maire de Buxières-Sous-Montaigut, s'étant excusé.

L'ambiance chaleureuse et la bonne chère firent de cette journée une réussite. Les chansons et bonnes histoires se succédèrent pour le plaisir de tous. Puis les musiciens prirent la relève à la grande satisfaction des danseurs jusqu'à la soupe à l'oignon qui clôtura cette journée bien remplie.

29 avril 2000 : c'est le repas du printemps et tout le monde est heureux de se retrouver autour d'une bonne table. Malgré la cruelle disparition de son père, Monsieur Philippe ROCHE a bien voulu cuisiner pour nous un copieux repas.

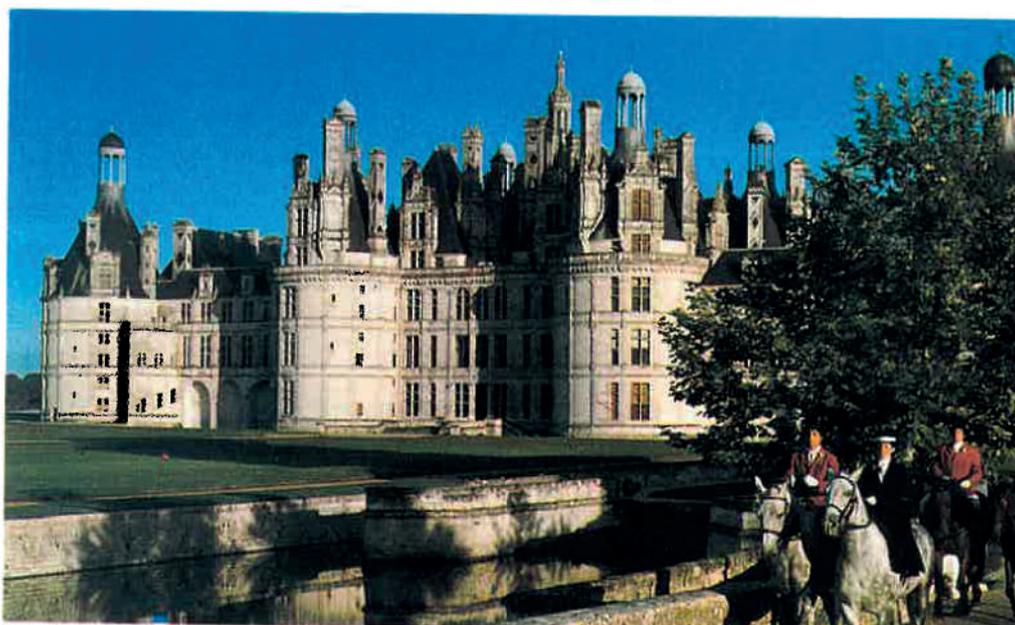
Les trois musiciens de St-Priest-des-Champs ont animé cette soirée qui se termina dans la bonne humeur avec la danse, puis, bien sûr, la traditionnelle soupe à l'oignon.

15 mai 2000 : journée gratuite offerte par la Société Vita Loisirs, ainsi que le voyage au Puy En Velay où 35 participants ont assisté à une présentation de produits et la journée s'est terminée par un spectacle de danses espagnoles (Flamenco)...



24 juin 2000 : 8 heures du matin, 52 personnes prennent place dans le Car TIXIER pour la promenade « une journée royale à Chambord ». Nous avons assisté à un spectacle équestre puis, après le déjeuner, une promenade en calèche dans le parc, afin de faire la digestion. Au retour, visite intérieure du château et après quoi, nous sommes rentrés dans nos foyers vers 21 heures 30.

Tout le monde était satisfait de cette petite escapade.



09 septembre 2000 : la société Planéta organisait une présentation de ses produits, salle de la cantine, suivie d'un repas gratuit aux participants. Grâce à la présence de 33 personnes, nous avons obtenu de cette société, un chèque de 1 000 F pour notre Amicale.

20 au 24 septembre 2000 : 17 personnes sont parties en voyage sur la Costa Brava. Ce voyage faisait suite au voyage fait au Puy En Velay. Monsieur JOURDAIN, Président du Club de YOUX nous avait demandé quelques participations pour compléter le car.

Ce séjour fut agréable. Nous avons dégusté Sangria et Muscatel et assisté à différents spectacles.



14 octobre 2000 : c'est le troisième repas de cette année, 98 convives se pressent autour des tables.

Un copieux et succulent repas, cuisiné par nos très serviables traiteurs, Monsieur et Madame ROCHE, fut apprécié de tous.

Monsieur Jean MICHEL, député maire de LAPEYROUSE a fait une brève apparition, nous le remercions, Monsieur Jean-Paul BUVAT, maire de BUXIERES s'était excusé.

C'est dans une ambiance chaleureuse que se déroula cette soirée. Puis, l'arrivée des musiciens, Messieurs LAFOLEY, qui donnèrent les premières notes d'une valse, invitèrent les danseurs sur la piste jusqu'à une heure tardive.

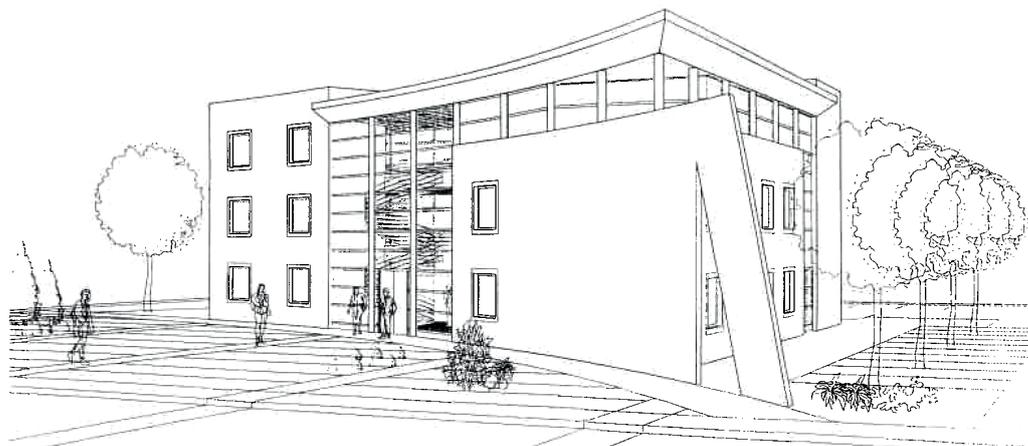
Après la soupe à l'oignon, tous se donnèrent rendez-vous pour le prochain repas du mois de janvier 2001.

L'Amicale des Anciens, ses responsables, ses adhérents expriment leurs sincères remerciements aux Municipalités de LAPEYROUSE et BUXIERES ainsi qu'à la Société de Secours Minière, à tous les donateurs individuels et enfin, à toutes les personnes qui ont contribué à la bonne marche de notre association.

Toutes les personnes retraitées qui désirent rejoindre notre Amicale, peuvent se faire inscrire auprès des responsables. Elles y retrouveront des amis et le meilleur accueil leur sera réservé.

NOUVEAUX ARRIVANTS

LE BOURG	Famille COLIN	6 personnes
	Famille GIRAUD	2 personnes
	Famille LE MENY	2 personnes
LES BRUYERES	Famille HARS	2 personnes
LE CLUZEAU	Famille CHAULIEU	2 personnes
LA GARE	Famille PUIG	2 personnes
LE VERNET	Famille PONTEIX	2 personnes
LA VILLATTE	Famille OZGA	2 personnes



AN 2000

La commune a fêté dignement le passage à l'an 2000 en organisant le réveillon du millénum.

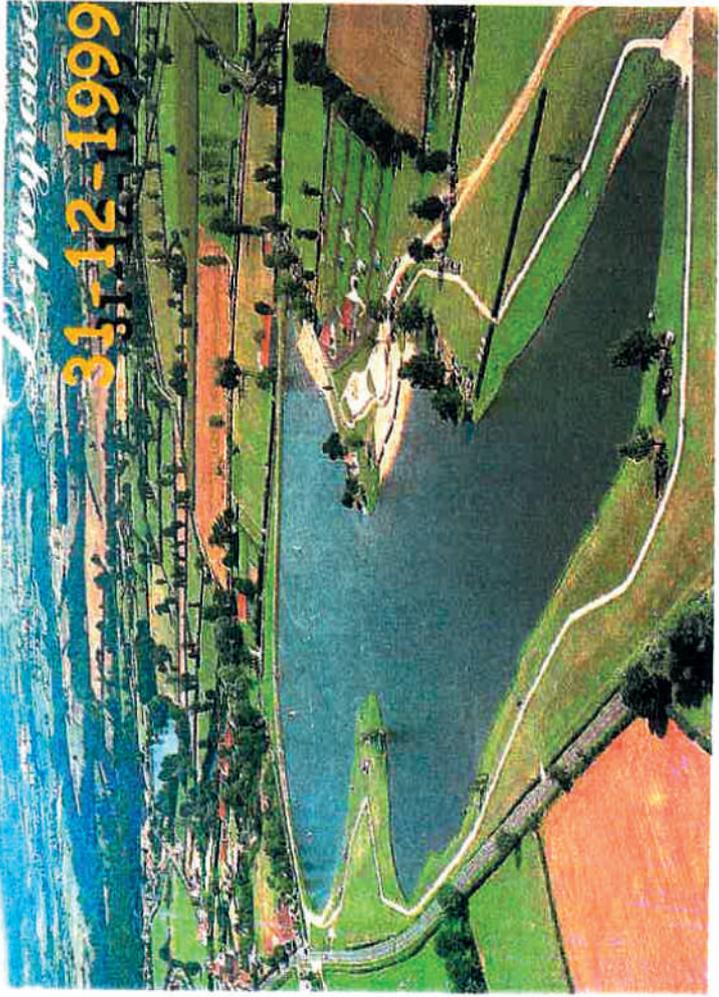
Plus de 200 convives se sont retrouvés dans la salle de l'Amicale Laïque particulièrement belle.

Une excellente ambiance a animé toute cette soirée... les quelques élixirs consommés n'y étaient certainement pas pour rien (Champagne PLENER Bouzy - Sancerre BROCHARD 1998 - Bordeaux POMEROL 1994)



***Une décoration qui restera dans tous les souvenirs ...
Champagne pour l'an nouveau***

L'APÉYROUSE



REVELLON DU MILLENIUM

MENU



2000

PECHE DU PLAN D'EAU

La vidange du plan d'eau devient maintenant un véritable rituel.

Pour la troisième fois depuis sa création en 1985, nous avons pu apercevoir le sol sans pouvoir reconnaître le parcellaire ancien.



C'est donc samedi 25 novembre qu'un nombre important de bénévoles a participé à cette vidange qui a débuté dix jours auparavant. C'est sous un soleil bienvenu qui se sont déroulées les opérations.



Que tous les participants soient ici remerciés pour cette « récolte » de sandres, carpes, tanches, perches et brochets. C'est au total :

- 1 800 kgs de carpes
- 1 150 kgs de gardons
- 320 kgs de sandres
- 72 kgs de tanches
- 20 kgs de perches
- 5 kgs de brochets

On devait profiter de cette pêche pour mettre 700 kgs de carpes et 106 kgs de gardons dans l'étang d'Augères.

Il fut procédé également à la vente par les Pêcheries d'Auvergne, de carpes et de sandres et après quelques heures, au repoissonnement du plan d'eau avec sandres, carpes, brochets, tanches et gardons.

Que Messieurs Guy MICHEL, Jacques MARTIN et Georges GUILLOT soient ici remerciés car, grâce aux lâchés d'eau effectués, la pêche a pu se dérouler dans d'excellentes conditions.

En définitive, chacun a pu s'apercevoir qu'il y avait beaucoup de poissons dans le plan d'eau, un poisson de grande qualité, ceci, bien entendu, pour faire taire toutes les mauvaises langues.

Les opérations ont été contrôlées sous l'œil vigilant de la gendarmerie de Montaigut-En-Combraille et tous les participants devaient se retrouver autour d'un repas amical préparé par nos cordons bleus, élues, conjointes d'élus et bénévoles. Au menu : pâté aux pommes de terre savoureux, queue de bœuf mitonnée, fromages et dessert.

Encore merci à tous.

La commune a la chance d'avoir acquis l'étang d'augères où de grands spécialistes ont fait de belles prises (18 et 19 livres) pour la plus grande joie des enfants.



RECENSEMENT DE LA POPULATION.



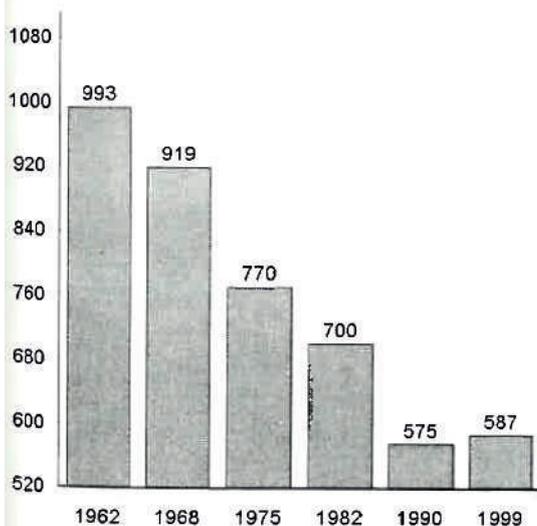
MARS 1999

LAPEYROUSE

Au 8 mars 1999, Lapeyrouse compte 587 habitants (294 hommes et 293 femmes), soit une densité de 16 habitants au km². La population est en légère hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 12 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a perdu 183 habitants.

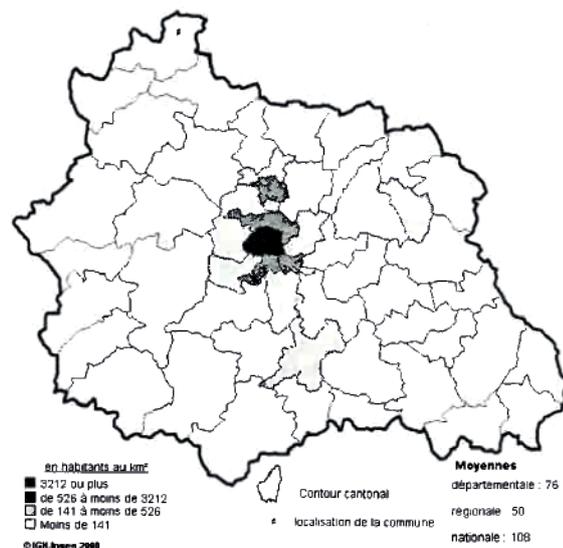


La population depuis 1962



Source : Insee, recensements de la population

La densité de population dans le département



Source : Insee, recensement de la population 1999

L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-vingt-dix, le déficit naturel a été compensé par des arrivées de population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 34 naissances et 96 décès dans la commune ; le déficit naturel s'élève donc à 62 personnes. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 74 personnes.

	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Naissances	42	38	34
Décès	102	82	96
Solde naturel	- 60	- 44	- 62
Solde apparent	- 10	- 81	74
Variation de la Population	- 70	- 125	12

Source : Insee, recensements de la population

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de la période.

Solde apparent des entrées-sorties : différence entre la variation de la population entre les deux recensements de 1990 et 1999 et le solde naturel. Il représente à la fois le solde des flux de population ayant affecté la zone (entrées moins sorties) et la différence de qualité entre les deux recensements.

	Population en 1990	Population en 1999	Variation 1990-1999 (%)
Commune	575	587	2,1
Arrondissement	110 173	109 659	- 0,5
Département	598 213	604 266	1,0

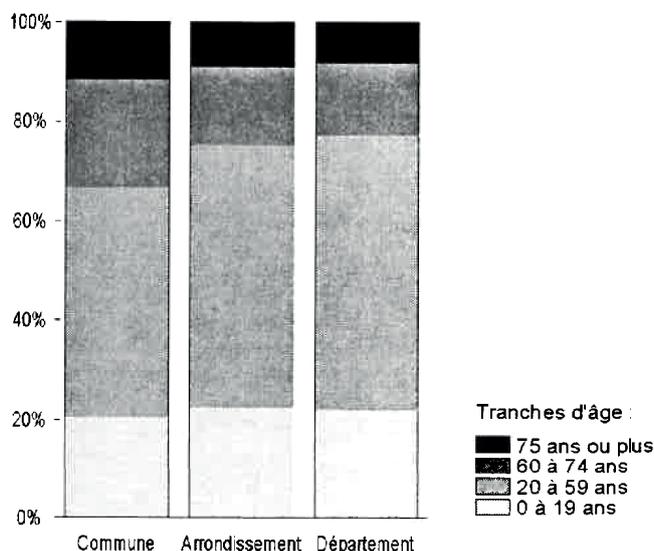
Source : Insee, recensements de la population

La commune dans son environnement

Lapeyrouse appartient à l'arrondissement dont Riom est la sous-préfecture. L'arrondissement regroupe 109 659 habitants, soit une densité de 48 habitants au km². La population de la commune en représente donc moins de 1%. Celle de l'arrondissement est pratiquement stable par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a perdu 514 habitants. Dans l'ensemble du département, la population est passée de 598 213 habitants en 1990 à 604 266 habitants en 1999 ; soit un gain de 6 053 habitants.

Les jeunes et les seniors

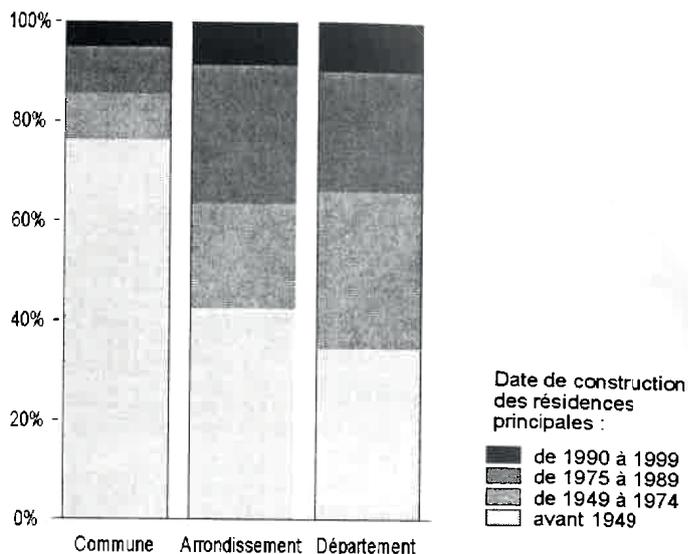
Les personnes âgées sont nombreuses dans la commune. Les 68 habitants qui ont 75 ans ou plus représentent 11,6% de la population alors que ce pourcentage est seulement de 8,1% dans le département. Les 120 jeunes de moins de 20 ans représentent 20,4% de la population ; à comparer à 22% dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

Le neuf et l'ancien

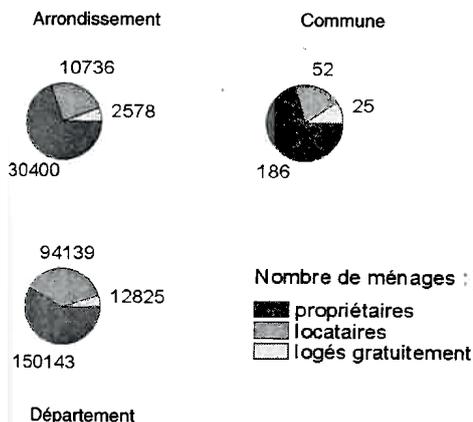
La commune comprend 381 logements : 263 résidences principales et 92 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement, 26 logements sont déclarés vacants). Le parc de logements est très ancien : 77 seulement ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 20,2%. Cette proportion de logements récents, construits depuis un demi-siècle, est de 51,4% dans l'arrondissement et de 60,1% dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

Les propriétaires et les locataires

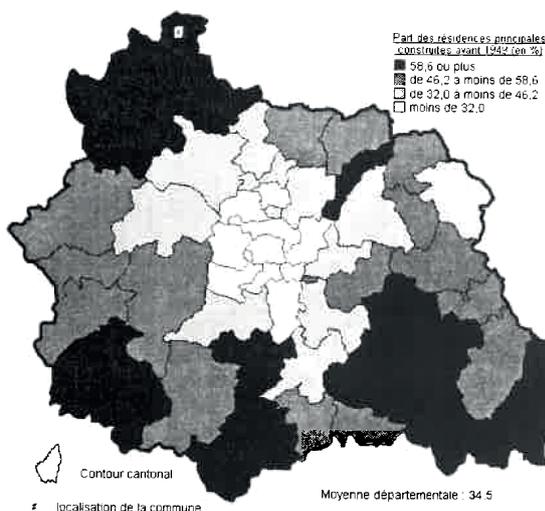
La quasi-totalité des résidences principales est constituée de maisons individuelles (95,1%). La grande majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement : 70,7% des ménages.



Source : Insee, recensement de la population 1999

Le confort des logements et leur ancienneté

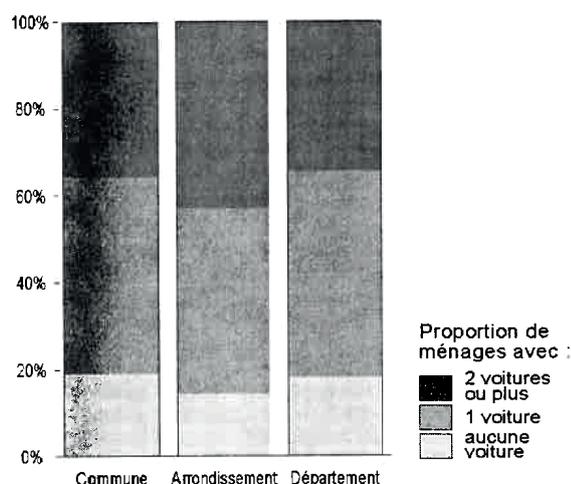
Les installations sanitaires et le moyen de chauffage sont des éléments objectifs d'appréciation de la qualité des logements. De nombreuses résidences principales manquent ainsi encore de confort : 25 n'ont ni baignoire ni douche et 114 n'ont pas le chauffage central ou électrique.



© INSEE 2000

Source : Insee, recensement de la population 1999

L'automobile



Source : Insee, recensement de la population 1999

L'équipement en automobile des habitants de la commune est proche de la moyenne départementale : 50 ménages n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 81% ; dans le département, cette proportion est de 81,9%.

La population active

Parmi les 587 habitants de la commune, 228 personnes sont actives : 135 hommes et 93 femmes. Au moment du recensement, 33 de ces actifs cherchent un emploi et 195 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 63 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 132 autres sont salariées. La moitié de ces actifs exerce dans la commune ; l'autre moitié va travailler en dehors.

	Commune	Arrondissement	Département
Population active	228	49 419	274 028
hommes	135	27 423	148 506
femmes	93	21 996	125 522
Population active ayant un emploi	195	44 069	242 345
salariés	132	36 608	209 364
non salariés	63	7 461	32 981
Chômeurs	33	5 171	30 748
Taux de chômage (%)	14,5	10,5	11,2

Source : Insee, recensement de la population 1999

Dans l'arrondissement, la population active est de 49 419 personnes. Parmi elles, 5 171 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 10,5%. Dans le département, le taux de chômage est de 11,2%.

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés et les personnes non salariées ; ces dernières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population active de personnes qui ont déclaré chercher un emploi.

Où vont travailler les habitants de la commune ?

	dans la commune de résidence	dans une autre commune du même département	hors du département
Nombre d'actifs travaillant...	89	44	62
Pourcentage d'actifs travaillant...	45,6	22,6	31,8

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population utilisée dans cette présentation est la « population sans doubles comptes ». Elle peut différer de la population totale qui vous a été annoncée en 1999. En effet, dans la population totale, certaines personnes sont comptées deux fois. Par exemple, les étudiants qui ont un petit logement proche de leur université sont comptabilisés dans la commune où ils habitent mais aussi dans celle de leurs parents. Dans la population sans doubles comptes, ils ne sont comptabilisés que dans la commune où ils habitent. La population totale sert de référence pour les textes législatifs et réglementaires (indemnités des élus, dotation globale de fonctionnement, etc.). En revanche, la population sans doubles comptes est utilisée pour la présentation des statistiques.

Pour LAPEYROUSE, les chiffres sont les suivants :

Population sans doubles comptes	587
Population totale	598

FESTIVITES 2000-2001

29 octobre 2000	USL reçoit TEILHET+RIOM Portugal U.S.L.
04 novembre 2000	Soirée Savoyarde USL
05 novembre 2000	USL se déplace à MARSAT USL
11 novembre 2000	Cérémonie au Monument Municipalité
12 novembre 2000	Randonnée Pédestre Lapeyrouse-Animation
	USL reçoit BIOLLET USL
18 novembre 2000	Assemblée Générale Lapeyrouse-Animation
19 novembre 2000	USL se déplace MONTEL-VILLOSANGES
25 novembre 2000	Vidange du plan d'eau Municipalité
03 décembre 2000	LOTO des écoles Ecole
	USL reçoit BEAUREGARD-VENDON-CHARBONNIERES PAUGNAT
27 décembre 2000	Distribution Colis de Noël Foyer Laïc +Municipalité
13 janvier 2001	Assemblée Générale Amicale des Anciens
21 janvier 2001	Réunion Publique d'Information Municipalité
	USL reçoit PUY ST GULMIER/ST PRIEST CHAMPS
27 janvier 2001	Assemblée Générale Foyer Laïc
28 Janvier 2001	USL se déplace ST BONNET PRES RIOM
04 février 2001	Randonnée Pédestre Lapeyrouse-Animation
	USL reçoit LE QUARTIER+NORD COMBRAILLE
10 février 2001	Potée Auvergnate Foyer laïc
18 février 2001	USL se déplace SERVANT et CEBAZAT
25 février 2001	Séance Théâtrale Lapeyrouse-Animation
03 mars 2001	Journée démonstration avec repas Amicale Anciens
04 mars 2001	USL se déplace TEILHET RIOM Portugal
11 mars 2001	ELECTIONS
18 mars 2001	ELECTIONS USL reçoit MARSAT
25 mars 2001	Théâtre des écoles
	USL se déplace à BIOLLET
08 avril 2001	USL reçoit LE MONTEL-VILLOSSANGES
22 avril 2001	Randonnée Pédestre Lapeyrouse-Animation
28 avril 2001	Banquet des Anciens Amicale des Anciens
29 avril 2001	USL reçoit BEAUREGARD-VENDON CHARBONNIERES/PAUGNAT

CALENDRIER DES FESTIVITES

LA CLE DES CHAMPS

OCTOBRE		
Mercredi 04	Initiation à l'informatique (pour tous)	La Cure
Mercredi 11	Atelier créatif (enfants)	La Cure
Mercredi 18	Sortie nature à Bellenaves (pour tous)	/
Mercredi 25	Sortie piscine (pour tous)	Néris-les-Bains
Vacances scolaires	Ouverture du C.L.S.H. (enfants et adolescents)	Cantine

NOVEMBRE		
Mercredi 08	Atelier créatif (enfants)	La Cure
Mercredi 15	Sortie piscine (pour tous)	Néris-les-Bains
Samedi 18	Spectacle sur les Droits de l'Enfant à Athanor	Montluçon
Mercredi 22	Club nature (enfants)	La Cure
Mercredi 29	Sortie cinéma (pour tous)	Montluçon

DECEMBRE		
Mercredi 06	Initiation à l'informatique (pour tous)	La Cure
Mercredi 13	Atelier créatif (enfants)	La Cure
Mercredi 20	Sortie piscine (pour tous)	Néris-les-Bains
Vacances scolaires	Ouverture du C.L.S.H. (enfants et adolescents)	Cantine

JANVIER		
Mercredi 10	Initiation à l'informatique (pour tous)	La Cure
Mercredi 17	Atelier créatif (enfants)	La Cure
Mercredi 24	Sortie piscine (pour tous)	Néris-les-Bains
Mercredi 31	Club nature (enfants)	La Cure

FEVRIER		
Vacances scolaires	Ouverture du C.L.S.H. (enfants et adolescents)	Cantine
Mercredi 21	Sortie piscine (pour tous)	Néris-les-Bains
Mercredi 28	Club nature (enfants)	La Cure

MARS		
Mercredi 07	Initiation à l'informatique (pour tous)	La Cure
Mercredi 14	Atelier créatif (enfants)	La Cure
Mercredi 21	Sortie piscine (pour tous)	Néris-les-Bains
Mercredi 28	Club nature (enfants)	La Cure

AVRIL		
Vacances scolaires	Ouverture du C.L.S.H. (enfants et adolescents)	Cantine
Mercredi 18	Sortie piscine (pour tous)	Néris-les-Bains
Mercredi 25	Club nature (enfants)	La Cure

MAI		
Mercredi 02	Initiation à l'informatique (pour tous)	La Cure
Mercredi 09	Atelier créatif (enfants)	La Cure
Mercredi 16	Sortie piscine (pour tous)	Néris-les-Bains
Mercredi 23	Club nature (enfants)	La Cure

JUN		
Mercredi 06	Initiation à l'informatique (pour tous)	La Cure
Mercredi 13	Atelier créatif (enfants)	La Cure
Mercredi 20	Sortie piscine (pour tous)	Néris-les-Bains
Mercredi 27	Club nature (enfants)	La Cure

COMBIEN DE TEMPS DOIT-ON CONSERVER SES PAPIERS

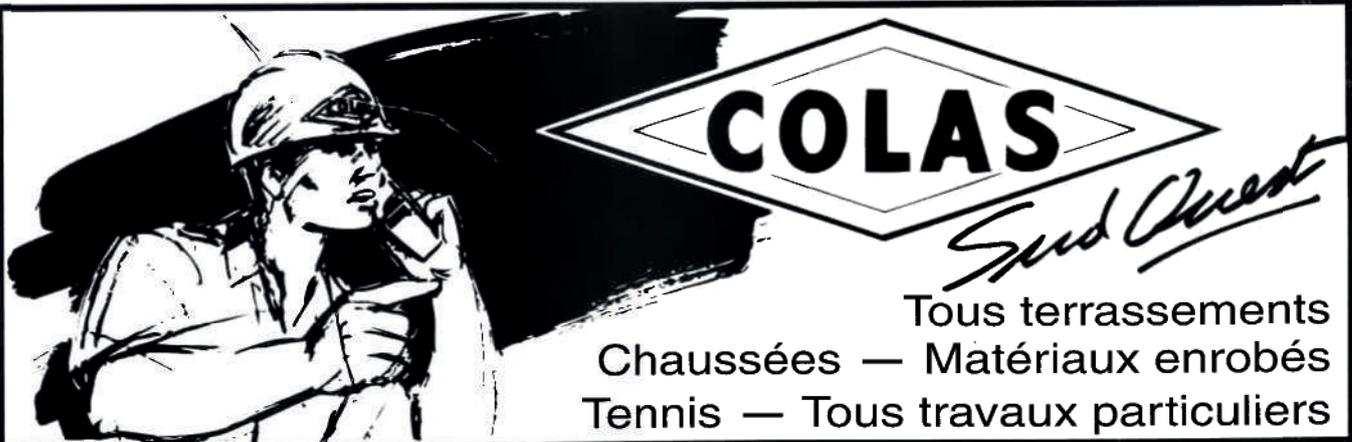
ASSURANCE : * Contrats d'assurance vie, à conserver toute le vie, - * Contrats, avenants, quittances de prime, preuve de paiement, photocopie de lettre demandant la résiliation d'un contrat et avis de réception vous donnant acte de la résiliation, à conserver pendant 2 ans.

SANTE : * Carte d'immatriculation de la Sécurité Sociale, à conserver jusqu'à la date indiquée - * Décomptes de remboursement de la Sécurité sociale, à conserver 2 ans et le trimestre en cours * Dossier médicaux importants, radio, rapports d'expertises, * Carnet de santé, * Carnet et certificat de vaccination, * Carte de groupe sanguin : à conserver toute la vie

FACTURES-GARANTIES : * Facture d'achat de petits appareils ménagers : à conserver 2 ans - * Factures d'achat de gros matériels ménagers : à conserver pendant toute la durée d'utilisation * Factures d'achat d'une automobile, de réparations et entretien, à conserver jusqu'à la revente, * Facture d'achat de valeurs : à conserver toute la vie ou 4 ans après leur revente, * Facture d'architectes, d'entrepreneurs : à conserver tant que vous êtes propriétaire du logement, soit : 10 ans si les travaux ont été faits par une société commerciale ou 30 ans s'ils l'ont été par un artisan ou entrepreneur, en cas de revente du logement à conserver 4 ans après la revente

TELEPHONE : * Factures, à conserver 2 ans * Contrat d'abonnement: à conserver tant que vous avez la ligne

REVENUS : * Bulletins de salaire, * Certificats de travail, * Titre de pension, * Document concernant les retraites, * Indemnités journalière, * Notification de droit et paiements des prestations : à conserver toute la vie * Justificatifs de pensions alimentaires à conserver pendant 5 ans



COLAS
Spid Ouest

Tous terrassements
Chaussées — Matériaux enrobés
Tennis — Tous travaux particuliers

41, avenue d'Aubière 63800 COURNON Tél. 04.73.69.34.22



SANCHEZ
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Le béton dans tous ses états

68 rue des Courtiaux - Zac de la Pardieu
63 000 Clermont-Ferrand
Tél 04 73 28 52 40 - Fax 04 73 28 56 40

CHOMAGE : *Avis de décision ASSEDIC justificatifs de paiement : à conserver à vie

IMPOTS : *Feuille d'impôts sur le revenu, *Redevance TV et leurs justificatifs de paiement : à conserver 4 ans
*Taxe d'habitation et foncière : à conserver 2 ans *ISF(Impôts sur les fortune) et l'enregistrement (immobilier, succession...) à conserver pendant 10 ans *Vignette à conserver le temps de la validité

BANQUES ET CPP : *Talon de chèques et relevés de compte, à conserver 10 ans *Offres de prêt, contrat de prêt, justificatifs de remboursement, à conserver 2 ans pour un crédit à la consommation, 10 ans après la dernière pour un prêt immobilier.

ETAT CIVIL : *Livret de famille, *jugement de divorce, séparation de corps, adoption : à conserver toute la vie, *Extrait d'acte de naissance, mariage,

NOTAIRE : *Contrat de mariage, *Acte de donation, *Testament olographe, *Succession, *Titre de propriété à conserver toute la vie.

HABITAT : *Vous êtes locataire : *Etat des lieux, *Bail reçu du dépôt de garantie, *Correspondance avec le bailleur, *Quittances de loyers, décomptes de loyer et charges, *Attestation d'assurance habitation, *Actes d'huissier, *Facture de travaux à conserver pendant toute la durée de l'occupation et 5 ans après avoir quitté les lieux

* Vous êtes propriétaire : *Titre de propriété, *Règlement de copropriété, *Règlement de copropriété et modification au règlement, *Permis de construire à conserver jusqu'à la revente.

E.D.F./G.D.F. *Factures, à conserver 5 ans, *Contrats d'abonnement à conserver toute la durée d'occupation du logement.

EAU : *Factures à conserver 2 ans, *Contrat d'abonnement à conserver tant que l'on occupe le logement.

ELECTRICITÉ AUTOMATISME POMPAGE

DOMAS



Entreprise générale d'électricité et de travaux publics

Installations électriques industrielles et tertiaires

Courants forts - Courants faibles - Eclairage public

Automatismes - Electronique - Atelier de câblage

Lignes aériennes et souterraines - Postes HT/BT

Signalisation - Station de Pompage

29, avenue de Paris - BP 112 - 63202 Riom cedex
tel **04 74 63 25 50** - Fax 04 73 63 18 74

C.M.U

(Couverture Maladie Universelle)

Principale modalité de la loi :

1) Régime général généralisé :

Affiliation obligatoire à la Sécurité Sociale pour toutes les personnes résidant de manière stable en France.

Présentation d'un justificatif d'identité et de résidence auprès des services sociaux agréés.
Cotisation à la sécurité sociale à partir de 3 500 F de revenus pour 1 personne.

Les jeunes sont ayants-droit des parents jusqu'à 16 ans - 18 ans s'ils sont en apprentissage - 20 ans s'ils poursuivent leurs études ou s'ils sont infirmes.

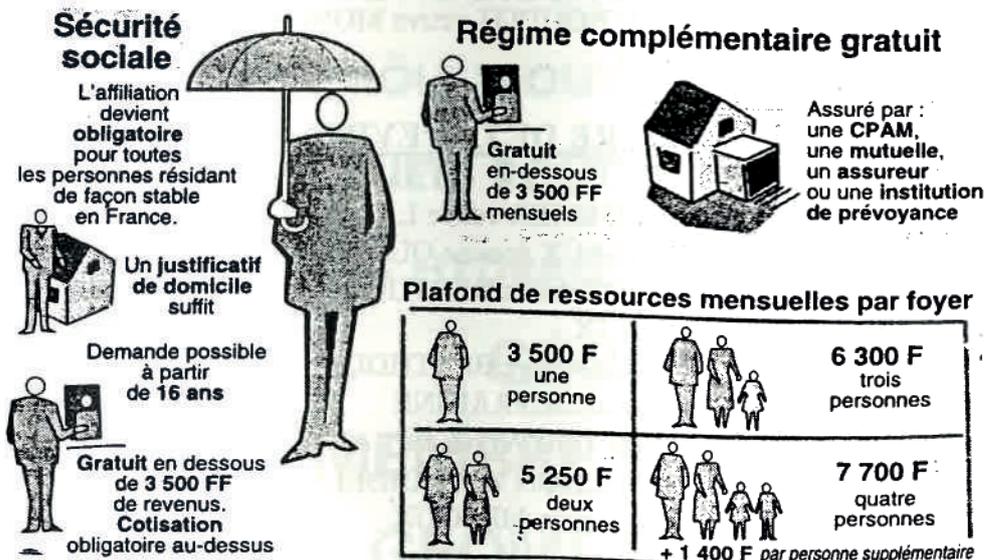
2) Régime complémentaire gratuit :

Le régime complémentaire est assuré, au choix du bénéficiaire, par une caisse primaire d'assurance maladie (C.P.M.A.), une mutuelle, une institution de prévoyance, ou un assureur.

Plafond des ressources mensuelles par foyer : 3 500 F pour 1 personne - 5 250 F pour 2 personnes - 6 300 F pour 3 personnes et au-delà 1 400 F de plus par personne.

Toutes les personnes répondant à ces conditions sont bénéficiaires sans autre critère de sélection.

mode d'emploi



GEOMETRE - EXPERT



Géomètre-Expert

Z.I. de la Brande
30, rue de la pêcheurie
B.P. 32
03600 COMMENTRY

TÉL : 04 70 64 36 10

FAX : 04 70 64 37 18



TRAVAUX PARTICULIERS

AMENAGEMENT FONCIER

AMENAGEMENT URBAIN

TOPOGRAPHIE

CONTRÔLE D'OUVRAGES

PROJETS ROUTIERS

ETUDES HYDRAULIQUES

GÉO - CONSEIL

**MEMBRE DE L'ORDRE DES
GÉOMÈTRES-EXPERTS**



*vous êtes tous
conviés à la :*

**REUNION
PUBLIQUE
d'information**

*dimanche 21 janvier
10 h.*

Salle de la mairie.